13 OCTOBRE 1951

N° 313 - 100 FRANCS

France

# ILLUSTRATION

LE MONDE ILLUSTRÉ

LA GRANDE REVUE UNIVERSELLE

## LA GRANDE ÉPREUVE D'AUTOMNE A LONGCHAMP

M. François Dupré, l'heureux propriétaire du favori Tantième, ramène son cheval après sa victoire dans le Prix de l'Arc-de-Triomphe, qu'il avait déjà gagné l'an dernier. Le vainqueur, entraîné par François Mathet et monté par Jacques Doyasbère, a rapporté 60 millions aux possesseurs du billet 3.718 de la 7e série du Sweepstake.

Phot. *France-Illustration* (H. Parnotte).

*Pour les très "fins palais" seulement*

# POTAGES MAGGI

## DE GRANDE CLASSE

*en boîte*

*Chers... mais dignes d'une table comme la vôtre !*

CONSOMMÉ DE VOLAILLE
VELOUTÉ DE VOLAILLE
CONSOMMÉ AU MADÈRE
VELOUTÉ AUX CHAMPIGNONS

SPEDIC

# LES CARS VERTS

FONDÉS EN 1929 PAR Mr ET Mme BULTEAU

## *vous conduiront vers la forêt.*

Nombreux départs quotidiens
sur
FONTAINEBLEAU
NEMOURS - MONTEREAU
et leurs environs

Les "CARS VERTS" BULTEAU desservent tous les points touristiques, tous les centres de camping, d'alpinisme et de pêche. Leurs cars sont confortables, rapides, soigneusement entretenus, régulièrement vérifiés et révisés.

Heures pratiques · Prix très modérés

PARIS-FONTAINEBLEAU :
180 FRS
Aller et Retour : 360 Frs

LOCATION - CONSIGNE - COLIS - RENSEIGNEMENTS

LES "CARS VERTS"
4, RUE JULES CESAR
(entre Bastille et Gare de Lyon)
PARIS 12e
Métro : Bastille ou La Rapée
Tél. : DIDerot 97-71

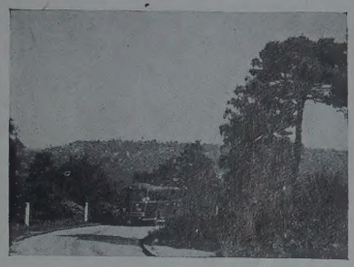

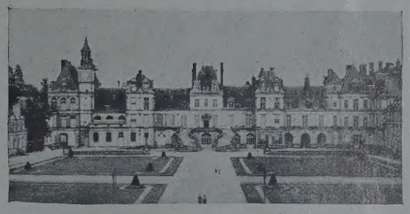

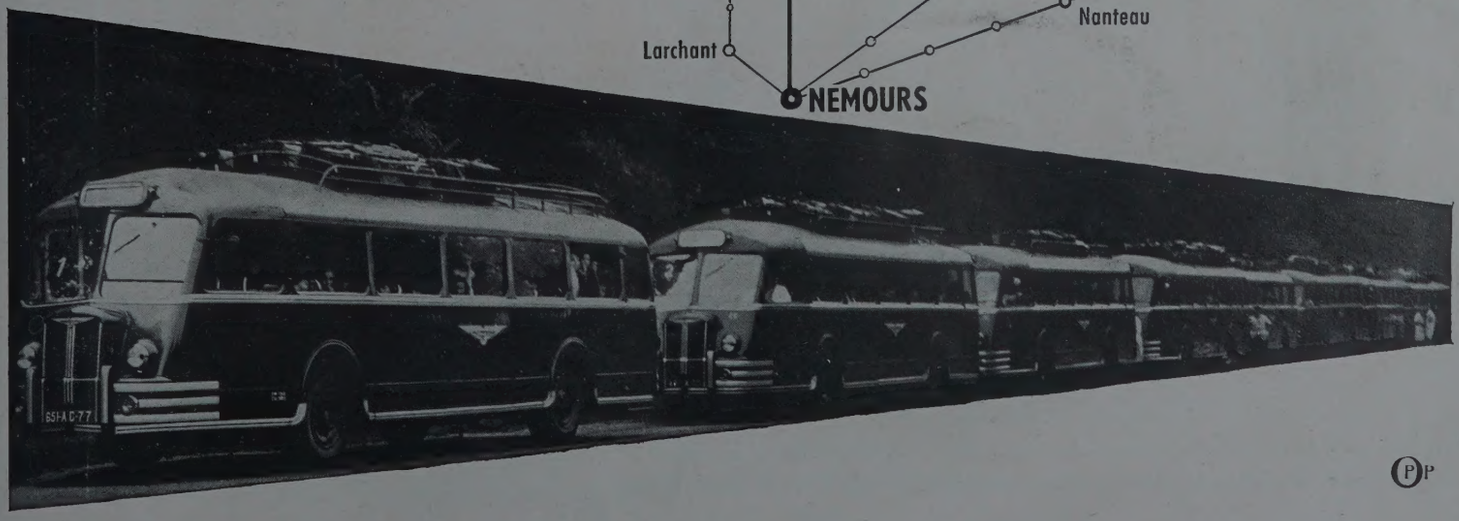

# CHAQUE SOURD DOIT ESSAYER

...ce nouveau, plus petit que jamais, Bonochord, - minuscule "aide-ouïe" tout en un à lampes électroniques naines, - appareil ultra-moderne dû à la technique anglaise de grande précision, - certainement le plus perfectionné existant à ce jour. Vous vous devez de découvrir dès maintenant tout ce que peut pour vous

★ *Le plus petit appareil "tout en un que vous ayez jamais vu.*

cet extraordinaire chef-d'œuvre qui permet enfin aux sourds d'entendre à coup sûr dans 9 cas sur 10.

**DES MILLIERS DE SOURDS ÉCRIVENT A BONOCHORD POUR DIRE LEUR RECONNAISSANCE**

Lisez ci-contre ces extraits de lettres dont vous pourrez consulter les originaux à nos bureaux ainsi que ceux des innombrables témoignages enthousiastes que nous recevons chaque jour.

LA JOIE DE VIVRE

Avant, j'étais une emmurée ne pouvant plus suivre aucune conversation. Aujourd'hui, grâce à mon cher petit Bonochord, j'ai repris toute mon assurance et retrouvé la joie de vivre

Mme HENRY

UNE GRANDE SIMPLICITÉ

L'entretien et l'emploi de votre appareil sont d'une grande simplicité. Je peux à présent suivre normalement une conversation, une conférence, ou assister à un spectacle, cinéma ou autre.

Mme S.

## ESSAI GRATUIT *8 jours chez vous.*

*Pour que vous puissiez vous faire une opinion personnelle de la supériorité de Bonochord, nous vous offrons gratuitement l'essai d'un "aide-ouïe" pendant 8 jours, chez vous. Il vous suffit de poster maintenant le coupon ci-contre.... ou mieux encore si cela vous est possible, venez à nos salons d'essais (tous les jours y compris Samedi et Lundi).*

**BONOCHORD** *"AIDE-OUIE"*
12, Rue LINCOLN PARIS-8e

**BONOCHORD** (Essai N°14)
12, Rue Lincoln - Paris VIIIe

Monsieur l Acousticien,

Veuillez m'envoyer sans engagement tous détails sur vos appareils et sur l'essai gratuit que vous offrez.

NOM _____

ADRESSE _____

*Achetez directement chez le fabricant*

FAUTEUILS, SALONS, CANAPÉS-LITS *tous styles en cuir et tissus. 200 modèles exposés dans nos Magasins.*

*DÉCORATION*

LIVRAISON FRANCO DANS TOUTE LA FRANCE

## SIÈGES ERTON

16, Rue Fabre d'Eglantine, PARIS 12e (Pl. Nation)

CATALOGUE ILLUSTRÉ ET COMPLET N° 25 SUR DEMANDE

ÉDITIONS S. N. E. P. - ILLUSTRATION
13, rue Saint-Georges - PARIS-9e

*Un ouvrage qui intéresse l'humanité tout entière.*

# LA LOCOMOTION MODERNE

Il n'est pas un homme dans notre monde civilisé qui n'utilise un moyen de transport. L'évolution des modes de locomotion est au premier plan de la civilisation et nul ne doit ignorer les progrès et l'extension qu'ils n'ont cessé d'enregistrer. Ces progrès et cette extension sont particulièrement remarquables dans notre époque. Depuis l'aviation, qui a pris un essor considérable dans les temps modernes, jusqu'à la marine, en passant par les chemins de fer et l'automobile, les moyens de locomotion se sont beaucoup améliorés et multipliés. Ils font désormais partie intégrante de la vie humaine, et tout homme curieux et cultivé se doit de connaître les efforts et les travaux qui mettent à sa disposition des facilités de transport dont il ne saurait se passer. Les progrès et les transformations réalisés au cours de ces dernières années doivent être appréciés. C'est pourquoi nous publions cet ouvrage qui donnera au lecteur tous les renseignements sur les dernières créations intéressant la locomotion : l'avion à réaction, les automobiles, les chemins de fer, le métro, la marine, la route, et qui lui fera connaître de façon précise les perfectionnements actuellement mis à sa disposition.

Cet ouvrage intéressera aussi bien l'usager que les techniciens, les aviateurs, les marins, etc. Il offre une vue générale des progrès de notre civilisation dans le domaine des transports, qui occupent dans notre monde moderne une place absolument inégalée.

« La Locomotion moderne » est présentée en un important volume d'une exécution parfaite, de plus de 400 pages, format 39 × 29,5, illustrées très abondamment en noir et en couleurs, avec de nombreux hors-texte en couleurs, reliure 1/2 Cordoual.

PRIX ACTUEL, pour la France et l'Afrique du Nord :

**6.900 francs**

*livré franco de port.*

Pour recevoir cet ouvrage, prière de remplir ou de copier le bulletin ci-dessous et de l'adresser aux

**ÉDITIONS S. N. E. P. - ILLUSTRATION**
**13, rue Saint-Georges, PARIS-9e**

**LA MARINE** par Henri Le Masson
**L'AVIATION** par Camille Rougeron
**LES CHEMINS DE FER** par Robert Barjot
**LA ROUTE** par Jacques Thomas
**L'AUTOMOBILE - LE CYCLE** par Henri Tinard

**ÉDITIONS S. N. E. P. - ILLUSTRATION**
**13, rue Saint-Georges, PARIS-9e**

Veuillez m'adresser votre ouvrage *la Locomotion moderne*, dont le prix pour la France est de 6.900 fr., que je vous règle (1) par mandat postal, par chèque bancaire ou chèque postal (Paris 9062.88).

Frais de port en plus pour les colonies et l'étranger.

Nom .....

Prénoms .....

Profession .....

Adresse .....

Ville ..... Départ ..... Date .....

Signature :

*(1) Prière de rayer les mentions inutiles.*

**PAS DE PHRASE !...** **... DES FAITS !**

L'AMORTISSEUR HYDRAULIQUE

# HOUDAILLE

triomphe sur toutes les routes ;
dans toutes les compétitions internationales.

★

## RALLYE de MONTE-CARLO

1950 : 1er HOTCHKISS (Becquart-Secret)
1951 : 1er DELAHAYE (Trévoux-Crevetto)
avec Amortisseurs

# HOUDAILLE

et, hier encore, dans la rude épreuve du

## TOUR de FRANCE AUTOMOBILE

★

## L'AMORTISSEUR HYDRAULIQUE HOUDAILLE :

**L'Amortisseur qui dure !**

Le plus ancien : PREMIER AU DÉPART ! | Le plus nouveau : PREMIER A L'ARRIVÉE !

Station Service : **Établissements Maurice HOUDAILLE**
50, rue Raspail - LEVALLOIS-PERRET. - Tél. PEReire 58-06.

**François Auchard**

EST UNE MARQUE
PEIGNES DE TOILETTE_MATIÈRE DE LUXE "JASP ÉCAILLE" Rhodoïd
possédant toutes les qualités de l'écaille naturelle

*Un demi-siècle de Qualité française !*

BELLE FABRICATION MAIN !
GOÛT PERFECTION
EN VENTE : BONNES MAISONS DE COIFFURE. PARF. de LUXE. Gds MAGASINS

OYONNAX (AIN) - PARIS 26, Bd de Strasbourg

HAVAS

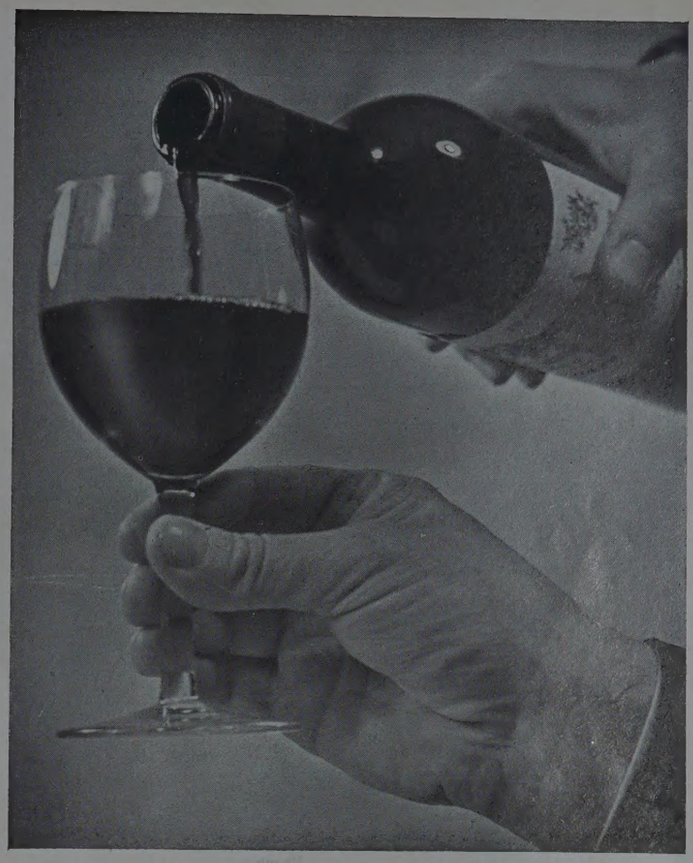

## Comment servir et boire le Château Saint-Georges

Le Saint-Georges est un vin bien constitué et bien équilibré, il n'a pas besoin, comme d'autres vins fragiles, que l'on prenne à son égard des soins particuliers et méticuleux pour le préparer à la dégustation.

Que chacun le boive donc à sa fantaisie et à la température qui lui paraît la plus agréable : chambré l'hiver, légèrement frais l'été. Le Saint-Georges est distingué et, comme tel, redoute les excès de chaud ou de froid.

Gardez pour d'autres les soins méticuleux et surannés, ce Chevalier est sans peur et sans reproche, il vous appartient seulement de le parer à votre goût : une belle carafe à facettes, de beaux verres fins, une température agréable, et le voilà qui scintille de mille feux pour la plus grande joie de vos yeux et de votre palais. Et, en buvant cet élixir de nos ceps, vous sentirez couler dans vos veines l'ardeur d'un doux soleil d'été.

Son arôme et sa verve sont de Gascogne !

*Faites-vous envoyer une caisse de 25 bouteilles de vin rouge*
*CHATEAU SAINT-GEORGES*
*GRAND CRU SAINT-GEORGES SAINT-ÉMILION 1949*
*mise du château, récolté exclusivement sur ma propriété, au prix de :*
*7.000 FRS LA CAISSE, FRANCO (Métropole)*
*tous frais et taxes compris. Paiement après réception.*
*Pétrus DESBOIS, St-GEORGES, par MONTAGNE (Gironde).*

# Andrébrun

LE COUTURIER DE LA FOURRURE

**29, RUE DE CLICHY-PARIS**

ANGLE RUE DE MILAN

***CATALOGUE SUR DEMANDE***

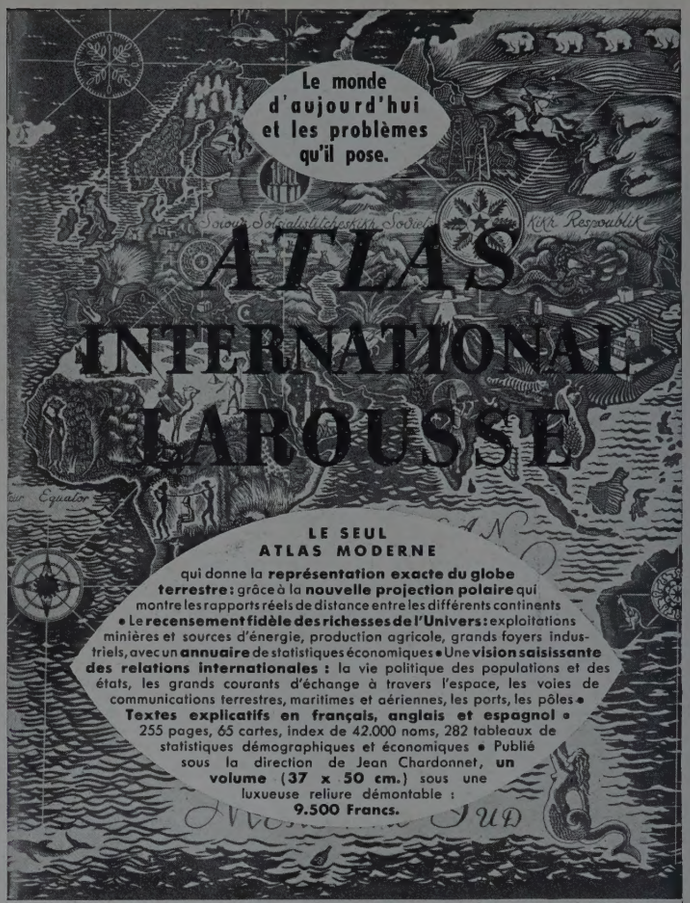


**LE SEUL ATLAS MODERNE**

qui donne la **représentation exacte du globe terrestre :** grâce à la **nouvelle projection polaire** qui montre les rapports réels de distance entre les différents continents • Le **recensement fidèle des richesses de l'Univers :** exploitations minières et sources d'énergie, production agricole, grands foyers industriels, avec un **annuaire** de statistiques économiques • Une **vision saisissante des relations internationales :** la vie politique des populations et des états, les grands courants d'échange à travers l'espace, les voies de communications terrestres, maritimes et aériennes, les ports, les pôles • **Textes explicatifs en français, anglais et espagnol** • 255 pages, 65 cartes, index de 42.000 noms, 282 tableaux de statistiques démographiques et économiques • Publié sous la direction de Jean Chardonnet, **un volume (37 x 50 cm.)** sous une luxueuse reliure démontable : **9.500 Francs.**

**SPÉCIMEN GRATUIT SUR DEMANDE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET A LA LIBRAIRIE LAROUSSE — 13, RUE MONTPARNASSE, PARIS**

DÉCEMBRE 1951

LES 3es FÉERIES LUMINEUSES

A LA NOËL ET AU NOUVEL AN

de

**BRUXELLES**

De la musique
De la danse
100% de gaieté

Des réveillons
étourdissants
d'entrain

Un spectacle inédit et sensationnel dans la Cité la plus scintillante de l'Europe
Trois Expositions

**UNE GRANDE SAISON**
**offrant une profusion d'attractions de classe internationale**

Dépliant envoyé sur demande par le Syndicat d'Initiative
Grand'Place — Bruxelles

7me ANNÉE — NUMÉRO 313 13 OCTOBRE 1951

France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ

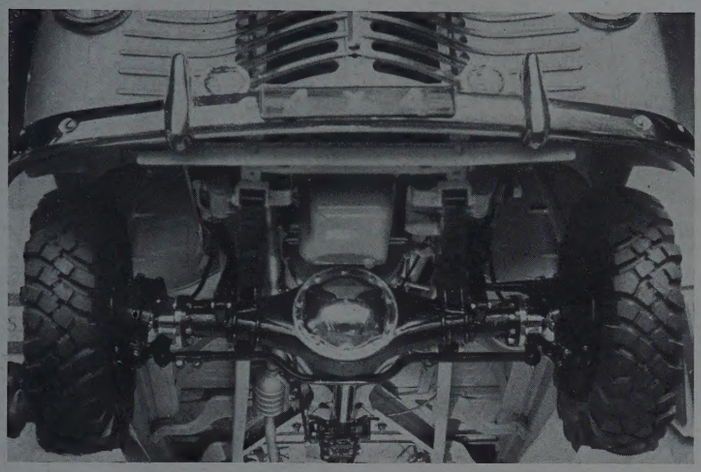

LE CHASSIS INCLINÉ LAISSE APERCEVOIR LES DÉTAILS DE LA TRANSMISSION MÉCANIQUE AUX QUATRE ROUES DE CETTE RENAULT TOUS TERRAINS.

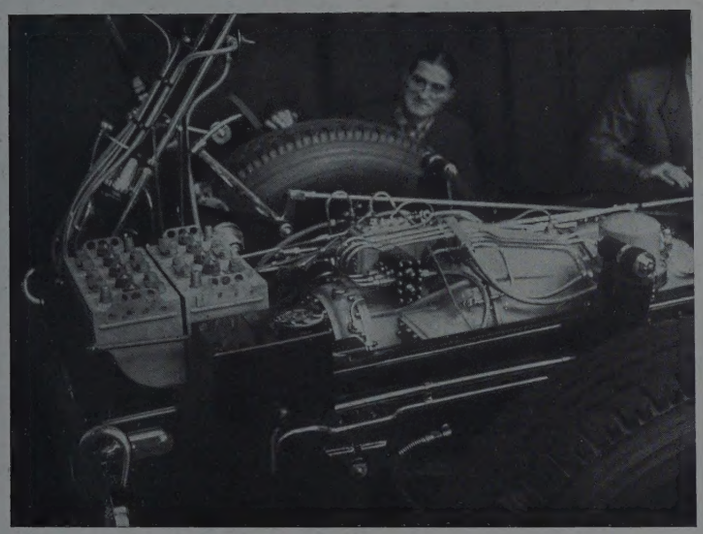

LAFFLY PRÉSENTE CE CHASSIS DE CAMION DE 10 TONNES, ÉQUIPÉ D'UNE TURBINE A GAZ ET CAPABLE DE SOUTENIR LA VITESSE DE 100 KM.-H.

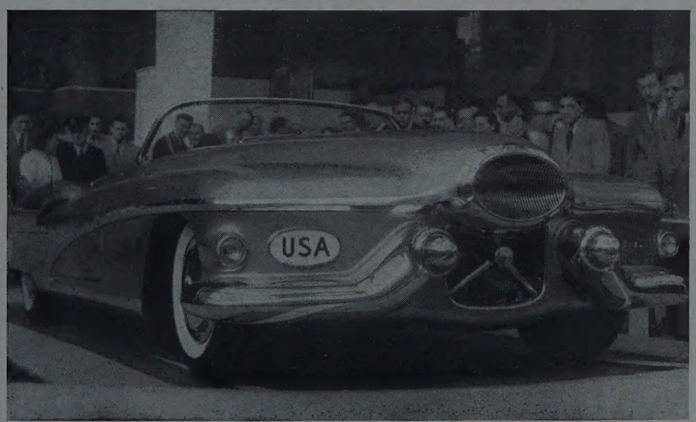


LA VOITURE-LABORATOIRE « SABRE », PRÉSENTÉE PAR LA GENERAL MOTORS.

## AU GRAND PALAIS

# XXXVIIIe SALON DE L'AUTOMOBILE

L'afflux des visiteurs, qui dès 8 heures du matin, le jeudi 4 octobre, jour de l'ouverture, stationnaient devant les portes encore fermées du Grand Palais, a donné le signal d'un succès de public que le Salon de l'Automobile n'avait peut-être encore jamais connu. Dans le vaste hall — ouvert jusqu'au 14 octobre — une foule sans cesse renouvelée s'est massée autour des voitures nouvelles et des voitures transformées ou améliorées que présentent les constructeurs français et étrangers. Nombreuses sont les étoiles, mais celle vers qui convergent les curiosités est le prototype expérimental « Sabre », qui, par ses innovations audacieuses, préfigure ce que sera sans doute la voiture de demain... ou d'après-demain.

Reportage photographique *France-Illustration* (Henri Parnotte).

# ACTUALITÉS MONDIALES DE

## A NOS LECTEURS

LA hausse constante du prix du papier sur le marché mondial place la presse française dans une situation périlleuse pour son indépendance et même pour son existence. A diverses reprises et tout récemment encore les journaux quotidiens ont dû augmenter leur prix.

Les difficultés sont identiques pour la presse hebdomadaire. Depuis qu'en novembre 1948 « France-Illustration » a dû porter à 100 francs le prix du numéro, les frais d'impression ont monté de 40 % et les frais généraux de 40 %. Quant à la matière première, le papier que nous utilisons a subi une augmentation massive de 75 %. En dépit de cette aggravation considérable des charges de tous ordres, nous avons résolu de maintenir encore « France-Illustration » à son prix actuel. C'est là une résolution dont nos lecteurs sauront mesurer l'importance. Bien plus, nous avons la volonté d'améliorer chaque jour la qualité de notre grande revue que nos efforts tendent à rendre sans cesse plus vivante et plus intéressante. Nous sommes persuadés que nos abonnés et nos lecteurs apprécieront ces efforts et qu'ils nous aideront à assurer une diffusion toujours plus large de « France-Illustration ».

**NEW-YORK.** Sir Gladwyn Jebb a porté devant le Conseil de sécurité la plainte britannique sur l'affaire iranienne. M. Mossadegh procède lui-même — en français — à la défense du point de vue de son pays.

**BONN.** En même temps que se déroulait l'opération aérienne « Cirrus », l'exercice terrestre « Jupiter » a mi en action de Cologne à Bâle des soldats appartenan à huit pays atlantiques, dont ces parachutistes français

**HEIDELBERG.** Après sa nomination comme résident général au Maroc, le général Guillaume, chef des troupes françaises d'occupation, a fait ses adieux aux forces alliées au cours d'une imposante parade militaire.

**LONDRES.** Le Festival de Grande-Bretagne vient de se terminer, et tandis que les arbres s'effeuillent sous les effets de l'automne on démonte les installations qui avaient été mises en place sur la rive sud de la Tamise.

**PARIS.** La rentrée des tribunaux vient d'avoir lieu avec la solennité habituelle. Au cours de la cérémonie traditionnelle plusieurs magistrats ont été installés à la Cour, dont deux nouveaux présidents de Chambres

**PARIS.** Le corps du général d'Amade, héros des Dardanelles au cours de la grande guerre, qui était jusqu'alors inhumé à Libourne, a été transféré aux Invalides, où il reposera désormais dans le caveau des gouverneurs.

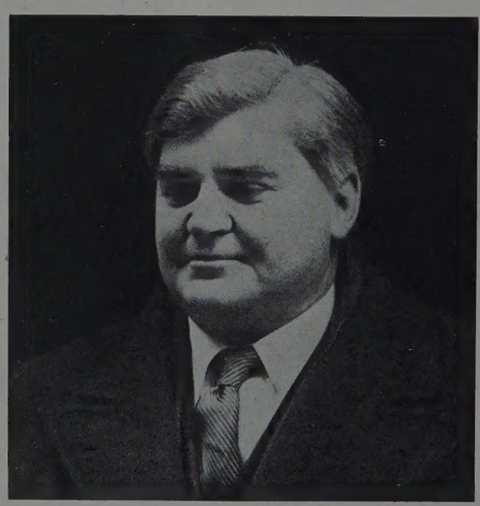

**SCARBOROUGH.** Les progrès de la « gauche travailliste », que dirige M. Bevan, se sont nettement affirmés au congrès du Labour, où, par contre, M. Shinwell, ministre de la Guerre, a été écarté du Comité exécutif.

**PARIS.** Malgré la décision des professeurs de faire la grève du baccalauréat, les candidats, surveillés par des parents d'élèves, ont passé l'écrit à la maison des examens, dont les abords ont connu une vive animation.

# LA SEMAINE

**BUENOS-AIRES.** Les travailleurs syndiqués qui s'étaient mis en grève à l'annonce de la rébellion militaire applaudissent chaleureusement le général Perón au moment où il annonce que le mouvement est réprimé.

**MUNICH.** Une importante foire-exposition agricole s'est tenue, attirant de nombreux visiteurs dans la capitale de la Bavière. Son inauguration fut marquée par des fêtes folkloriques auxquelles assistait une foule joyeuse.

**HIGHBURY.** Battant l'arrière Ramsey et le goal Williams, l'ailier droit Alpsteg marque le second but français du match France-Angleterre, qui s'est terminé par un score nul (2 à 2) ; beau résultat pour nos couleurs.

# D'un Samedi à l'autre

PAR GEORGES DUHAMEL, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Chaque année, pendant les premiers jours de l'automne, les chirurgiens français tiennent leur congrès à Paris et invitent, naturellement, un certain nombre de chirurgiens des pays amis, des pays voisins. Mais il existe aussi une Société internationale de Chirurgie qui se réunit, pour son congrès annuel, dans telle ou telle grande ville du vaste monde. Or, cette année, c'est à Paris que s'est tenu le congrès international, et les chirurgiens français ont eu la joie de recevoir, dans la capitale d'abord, à Lyon ensuite, d'illustres praticiens délégués par plus de quarante nations.

Ce que furent ces journées, la presse quotidienne l'a dit au public attentif. Des maîtres ont, devant leurs pairs, exposé, examiné les plus brûlants problèmes de ce que Valéry, jouant sur l'étymologie, appelait « l'art de la main ». Art, certes, dans la mesure où l'acte chirurgical suppose une part d'invention, d'expérimentation, de découverte continuelles et même, parfois, d'inspiration fulgurante. Mais le congrès de Paris a montré que « l'art de la main » appelle à lui, désormais, toutes les sciences et qu'il sait les mettre en action. Nos amis de l'étranger ont bien voulu reconnaître que la France, malgré les épreuves, malgré les difficultés économiques, demeurait au premier rang de l'avant-garde et qu'elle ne déméritait nullement de sa glorieuse histoire. La télévision a permis à un grand nombre de congressistes de suivre le travail des opérateurs sans gêner en rien ce sourcilleux travail. Les assistants ont pu s'entendre, se comprendre et s'instruire mutuellement. Le professeur René Leriche, dans la séance d'ouverture, à laquelle assistait le ministre de la Santé publique, a fait un tableau éblouissant de ce qu'est aujourd'hui la chirurgie, de ce qu'elle pourrait être demain. Après nous avoir laissé entendre que la chirurgie, assouvie en quelque mesure par certains triomphes techniques, risquait de marquer le pas, Leriche a soudain ouvert des fenêtres, indiqué des voies nouvelles, signalé des buts, esquissé des itinéraires. En même temps qu'un maître praticien, Leriche est un philosophe de la chirurgie. Sa belle carrière est dédiée à la gloire de l'imagination créatrice ; elle montre que la chirurgie, comme la médecine, est au premier rang des sciences de l'homme ; qu'on ne saurait, sans sottise, ainsi que le faisait devant moi, en 1914, certain déséquilibré auprès duquel je travaillais, ramener la chirurgie au niveau d'un « petit métier » ou, comme on dit aujourd'hui, d'une sorte d'artisanat.

Une des leçons capitales de cette réunion savante concerne, à mon sens, le vœu d'universalité, cet œcuménisme sur lequel je ne me lasserai jamais d'appeler l'attention du monde. La science de l'homme, par définition, se dresse à l'opposé de tous les ésotérismes. Dès l'essor de leur noble profession, les chirurgiens ont éprouvé le besoin de faire des échanges, soit par le moyen du livre, soit par les revues et journaux spécialisés, soit, oralement, à la faveur de rencontres fortuites ou périodiques. Une sorte d'accord s'est établi depuis longtemps sur ce que l'on pourrait appeler l'œcuménisme technique. De même qu'en thérapeutique médicale il n'y a pas de remèdes secrets, de même, en chirurgie, il n'y a pas d'instrumentation secrète, pas de pratiques secrètes. Dès qu'un instrument se montre excellent, dès qu'il est éprouvé, il est aussitôt reproduit et répandu dans toutes les parties du monde civilisé. Un chirurgien français ou anglais peut pénétrer dans une salle d'opération de l'Amérique ou de l'Afrique ; il lui faudra très peu de temps pour se sentir à son aise et pour se mettre au travail. Ce que je dis des instruments peut se dire aussi des procédés techniques. Chacun, loyalement, enseigne à ses confrères ce qu'il juge habile et profitable.

Le second degré de l'œcuménisme est de l'ordre intellectuel : il intéresse les méthodes générales et la philosophie de la chirurgie. C'est ce que René Leriche a merveilleusement compris et fait comprendre.

Le troisième degré est celui de l'œcuménisme moral. Il touche aux desseins les plus élevés de la profession. Il exige l'accord de tous les chirurgiens sur les objets humains, sur les fins éthiques de leur commune entreprise. Va-t-on parler de rêverie, à ce point de l'aventure ? Les sceptiques auront-ils le droit de sourire ? Non certes. Cette année même, à Paris, au Val-de-Grâce, s'est tenu un congrès de médecine et de pharmacie militaires qui a réuni des praticiens et des savants appartenant à quarante-deux nations. Le comité international, chargé d'organiser cette rencontre, a déclaré, dès les travaux préliminaires, qu'il fallait « donner à toutes les personnes du service de santé de toutes les nations une formation unique, tant au point de vue moral qu'au point de vue professionnel ».

Allons ! malgré les angoisses de l'heure, reconnaissons, avec espérance, qu'un esprit nouveau se manifeste dans le monde et que, par deux fois en une seule année, cet esprit a choisi la France pour y souffler en toute franchise.

LE DÉPART DE LA PROCESSION DU SAINT SACREMENT, QUI CLOTURA D'ÉCLATANTE FAÇON, DIMANCHE 30 SEPTEMBRE, LE XV^e CONGRÈS EUCHARISTIQUE.

# DES FOULES AUTOUR DE L'HOSTIE

PAR DANIEL-ROPS

S. EM. LE CARDINAL CLÉMENT MICARA, LÉGAT PONTIFICAL.

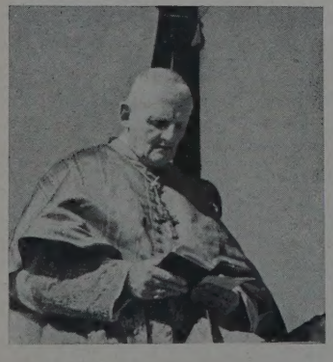

S. EM. M^gr GERLIER, ARCHEVÊQUE DE LYON, PRIMAT DES GAULES.

On lit dans une des plus belles lettres de saint Ignace d'Antioche, le saint évêque des premiers temps qui donna sa vie pour le Christ, une phrase que quiconque aura participé aux journées de Nîmes trouvera parfaitement accordée à son émotion : « Il n'y a de beau que ce que vous faites en commun ; une même prière, une même supplication, un seul et même esprit, une espérance unique, animée par l'amour et la joie de l'âme pure, tout cela c'est tout ensemble Jésus-Christ au-dessus duquel il n'y a rien. »

Que deux cent mille personnes, hommes et femmes, de tous âges, de tous rangs, se soient réunies, trois jours durant, autour d'un petit disque de pain, qu'un rassemblement pour le moins égal à ceux que peuvent réaliser les partis n'ait aucun mobile ni politique ni économique, voilà qui décourage toute explication matérialiste et donne à notre temps un trait de caractère bien surprenant. Il y a trois quarts de siècle que Nietzsche, prophète des jours de ruine, a crié par les lèvres de son Zarathoustra : « Dieu est mort ! » Et comme une réponse à son défi des foules sont là, foules du récent Congrès eucharistique, foules accompagnatrices de Notre-Dame-de-Boulogne, foules ferventes de Lourdes et de la Salette, pour affirmer qu'elles croient, elles, en un Dieu de vie, celui-là même qui, dans un morceau de pain, dans une coupe de vin, a dit qu'il transmettait aux hommes le gage d'une vie éternelle.

Tel est le double sens de ce merveilleux, de ce prodigieux rassemblement dont les vieilles pierres romaines de Nîmes ont connu le spectacle : amour communautaire, affirmation de foi. Qui ne les a pas senties en lui comme des exigences totales, ces deux réalités substantiellement chrétiennes, au moment où, dans la veillée nocturne des arènes, l'ombre pesante suspendue sur quarante mille âmes s'est trouée soudain, percée de la lumière même du Seigneur, quand, prenant la tête de quelque cinquante évêques, le cardinal Micara, légat du pape, a défilé dans la fastueuse pourpre romaine, derrière le Sacrement qu'encadraient cent cinquante mineurs, en tenue de travail, portant leurs lampes ? Ou quand les haut-parleurs, comme ailleurs les innombrables postes de radio dans le monde entier à l'écoute, ont transmis la voix même du Saint-Père, cette voix où le surnaturel se fait si évidemment sensible, exaltant dans Jésus-hostie la certitude et l'espérance qui ne passent pas.

Je sais, je sais, il est certains — même parmi les catholiques — pour faire une manière de grimace devant ces manifestations trop semblables, selon eux, aux meetings de la politique, aux vastes rassemblements que les dictateurs modernes se plaisent à organiser. (Les mêmes sans doute qui, tout aussi bien, se plaignent que les chrétiens soient trop absents du monde, trop peu experts à manier la publicité.) Mais la vérité est autre : ces grandes masses réunies, ces foules appelées en un même lieu par les seules exigences de la foi, c'est vraiment le christianisme qui les a inventées, c'est lui qui les a proposées en modèle à l'histoire. Les congrès eucharistiques peuvent bien être une forme relativement récente qu'ont les catholiques d'affirmer leur foi ; en fait, ceux qui y participent sont les héritiers d'une tradition extrêmement longue, de la plus antique fidélité. Ils sont les successeurs des « Jacquots » et des « Roumieux » qui s'en allaient jadis vers Rome ou vers Saint-Jacques-de-Compostelle, eux aussi uniquement mis en chemin par l'espérance et la charité ; ils sont les descendants de ceux qui, par de dures journées de travail volontaire ou au prix de maintes souffrances et maints périls, ont construit les cathédrales et réalisé l'entreprise des croisades. Un journal, hier, ironisait sur ces formes « médiévales » de l'idolâtrie. *Médiéval...* Oui, les catholiques peuvent revendiquer le mot ; en s'assemblant ainsi simplement pour acclamer le Christ et pour prier d'une voix unanime, ils ne font que reprendre leur bien.

LE SUD-EST ASIATIQUE ET LA MENACE SINO-SOVIÉTIQUE

III

# CE QU'A RAPPORTÉ DE WASHINGTON LE GÉNÉRAL DE LATTRE

## L'AMÉRIQUE CONSIDÈRE DÉSORMAIS L'INDOCHINE COMME UNE PARTIE DU « FRONT ASIATIQUE »

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL LUCIEN BODARD

Au moment où le général de Lattre quittait les Etats-Unis la grande revue *Life* concluait ainsi son éditorial : *Si une invasion chinoise devait formellement faire de l'Indochine le théâtre d'une autre guerre de l'O. N. U., de Lattre pourrait commander les troupes américaines, juste comme Ridgway commande des troupes européennes. Pourquoi pas ? C'est la même guerre. Et c'est aussi un général qui aime la victoire.* On ne peut trouver preuve plus manifeste de succès pour la mission du général que ces quelques lignes d'un son si nouveau dans la grande revue américaine.

Mais l'opinion publique n'est pas seule touchée, car ce voyage a rapporté dans les négociations du département d'Etat et du Pentagone des résultats tangibles et concrets. La journée décisive fut celle du 21 septembre. Le matin se déroula une séance dramatique entre le général de Lattre et le général Lawton Collins, chef des états-majors combinés.

« Voilà, disait le Français, ce qu'il me faut immédiatement, de toute urgence, pour repousser les offensives imminentes de l'ennemi...

— Mais nous ne pouvons pas, répondit l'Américain, car ce matériel, nous ne l'avons pas...

— Alors, reprenait de Lattre, vous abandonnez l'Indochine à son sort !

— Mais non, disait Collins, nous allons tenter l'impossible. Nous verrons tout à l'heure avec Lowett ce qu'il est possible de faire. »

Et l'après-midi même, au cours d'un entretien que le général avait avec Lowett et Collins, les Français obtenaient satisfaction. Ils avaient convaincu leurs partenaires de la nécessité absolue de sauver l'Indochine.

De Lattre a donc imposé son argumentation, à savoir que l'Indochine est le théâtre d'une guerre véritable qui, comme toute guerre moderne, consomme de façon régulière et considérable des quantités de produits tels que des munitions, des pièces de rechange, des armements, de l'essence, des camions, etc. Ainsi, depuis le durcissement des hostilités marqué par la prise de commandement du général de Lattre, la guerre d'Indochine exige sept fois plus de munitions d'artillerie et quatre fois plus de carburants qu'auparavant. Il faut donc que désormais, selon le raisonnement français, l'aide américaine soit capable de fournir à des besoins constants et cependant variables selon la nature des opérations. Il ne s'agit donc plus de traiter l'Indochine comme l'un des nombreux pays bénéficiant des fournitures militaires américaines et où il suffit d'accumuler des stocks en prévision d'un éventuel jour J. Dorénavant une méthode nouvelle doit s'appliquer à une contrée en pleine *guerre chaude*.

Jusqu'à présent les contributions américaines arrivaient par à-coups, au petit bonheur, de telle sorte que le corps expéditionnaire ne connaissait la nature de l'aide qu'au moment du déchargement des bateaux dans le port de Saïgon. De plus l'apport américain, qui fut efficace et réel pour l'aviation et la marine, était singulièrement en retard en ce qui concernait l'armée de terre. Il y eut des jours tragiques où le général de Lattre, pour faire face à une offensive attendue des Vietminh, ne disposait plus que de 5.000 obus d'artillerie. Et le navire, fébrilement attendu, qui devait en apporter 25.000 était détourné au dernier moment au profit de la Corée. Heureusement, l'attaque vietminh ne se produisit pas à ce moment-là !...

Par ailleurs l'armement et l'équipement qui devaient servir à la mise sur pied des quatre fameuses divisions vietnamiennes de l'armée nationale furent très incomplètement fournis par les Américains, en sorte que les Français durent faire sur leurs maigres réserves des avances aux Vietnamiens. En réalité, après les trois grandes batailles tonkinoises du printemps dernier, le corps expéditionnaire commençait à être bien démuni.

Les Français, en leurs entretiens de Washington, ont donc demandé l'achèvement rapide des livraisons en retard prévues pour 1951, la mise en chantier des fournitures de 1952 et des suppléments importants justifiés par les nouvelles menaces sur l'Indochine. Ils ont notamment insisté sur le remplacement des camions du corps expéditionnaire, déjà fatigués depuis longtemps et qui viennent d'être achevés par les transports intensifs de matériaux lourds sur les routes effondrées du Tonkin ; matériaux nécessaires à la construction des mille deux cents ouvrages qui formeront la ceinture fortifiée du delta. Ils ont réclamé aussi les engins à remuer la terre, à la tourner et à la percer, comme des bulldozers, des caterpillars, afin de tailler des pistes d'aérodromes, de creuser des alvéoles dans des collines, de fabriquer des routes à travers les jungles et les marais, de faire dans le sol le remue-ménage des armées modernes. Peut-être ont-ils aussi parlé des avions à réaction, qui seraient indispensables au cas où apparaîtraient des M. I. G.

Tout cela s'était traduit par des listes, et dans l'après-midi du 21 septembre ces listes furent acceptées. Il n'y eut d'exception que pour quelques produits dont les Américains sont à court eux-mêmes. Bien plus, il fut décidé que toutes ces livraisons seraient faites dans une urgence absolue, en dehors du système compliqué des plans, des programmes, des délais, des priorités. Désormais elles ne font plus qu'un tout, à apporter le plus vite possible en Indochine pour que le corps expéditionnaire puisse combattre avec les moyens nécessaires. Ainsi les soldats français ne feront plus complètement la guerre à bon marché, mais cela sera dû à un effort véritable de l'Amérique, à court elle-même puisque sa production en série des matériels de guerre ne fait que démarrer.

Au cours d'une conférence de presse au Pentagone le général de Lattre déclara avec force : « Une invasion chinoise est mon cauchemar. Le régime de Mao Tse Toung pourrait parfaitement perpétrer une agression contre l'Indochine tout en continuant la guerre de Corée. Certes, les Chinois ne pourraient lancer plusieurs centaines de milliers d'hommes qu'en les retirant de Corée, ce qui nous laisserait encore un délai de plusieurs mois en raison des transports immenses qu'ils seraient obligés de faire sur des milliers de kilomètres. Malheureusement, l'attaque peut être déclenchée d'une semaine à l'autre au moyen des « volontaires » — en fait les 150.000 hommes stationnés en permanence en Chine du Sud. Mais ce déferlement, même limité, serait un événement tragique, ce serait une véritable guerre. Dans un pareil cas je ferais aussitôt appel à l'O. N. U. pour demander des secours immédiats aux nations du monde libre. »

Cette décision de recourir à l'O. N. U. — dans l'éventualité précise d'une agression chinoise — le général de Lattre l'a officiellement confirmée à ses interlocuteurs du département d'Etat et du Pentagone. C'est là un principe essentiel, une prise de position capitale qui permettent désormais d'escompter l'intervention en cas de nécessité. En effet les Etats-Unis se refusent à agir au nom d'alliances, d'accords ou d'ententes particulières, il leur faut être les exécutants d'une justice internationale, les mandataires de l'O. N. U. Dans l'hypothèse d'une invasion chinoise le schéma est trouvé : la France en appelle aux Nations Unies, qui rendent aussitôt leur verdict. Et dès que l'agression chinoise aurait été condamnée on se trouverait devant une seconde expérience de Corée.

Certes, la nouvelle entreprise se déroulerait cette fois sous le commandement français, mais il est évident que l'appoint essentiel serait apporté par les Etats-Unis. Il ne semble pas cependant que les conversations de Washington aient porté sur des questions stratégiques telles que l'organisation défensive du Sud-Est asiatique et les conditions de l'intervention américaine. Ces problèmes avaient été techniquement étudiés à la conférence de Singapour voilà quelques mois, et il est probable — toujours dans l'éventualité d'une agression chinoise — qu'on ne ferait que mettre en application les plans établis alors. Néanmoins il demeure encore actuellement une inconnue : l'importance de la participation américaine. On ignore toujours si l'Amérique enverrait des hommes se battre dans les rizières et les jungles d'Indochine. A vrai dire, il est impossible de déterminer d'avance les modalités de l'intervention, car l'Asie est trop fluide. On se trouve actuellement dans l'incertain, devant des interrogations. Par exemple, en Corée cela va-t-il être la paix ou la guerre, amplifiée, durcie, étendue à la Chine même ? Et si les opérations s'arrêtent à côté de Séoul, est-ce que cela détendra ou au contraire aggravera la situation en Indochine ? On est actuellement juste au moment où les événements n'ont pas encore pris tournure, où les Etats-Unis sont obligés d'être prêts pour toutes les hypothèses possibles.

Mon impression personnelle est que l'Amérique a enfin pris position, qu'elle ne permettra pas la subjugation de l'Indochine, considérée comme une partie de son front asiatique. La frontière du Tonkin est pour elle une frontière de son propre camp, de son propre bloc. « C'est la même guerre en Corée et en Indochine », entend-on dire partout maintenant. Il est manifeste que les Etats-Unis sont résolus, là comme ailleurs en Asie, à ne plus permettre aux communistes d'autres progrès.

Ainsi donc le voyage du général de Lattre apporte-t-il ce fait capital que l'Indochine est tirée enfin de l'isolement diplomatique et militaire si dangereux de ces dernières années. Maintenant il n'est plus à contre-courant. La preuve essentielle en est que les Américains, en échange de leur appui, n'ont demandé aux Français aucune concession, soit politique, soit économique, soit financière. Ils ont en effet besoin de la force française en cette partie du monde pour arrêter la marée rouge. Le problème de l'Indochine est maintenant aux yeux de l'opinion américaine devenu essentiellement militaire. Le Tonkin est, comme Berlin ou la Corée, un de ces points essentiels, une de ces « plaques tournantes » dont la chute aurait des conséquences désastreuses dans cette épreuve de la guerre semi-froide, semi-chaude où se débat le monde actuel.

Déjà la saison de la guerre y recommence. Une division vietminh vient de se lancer à l'assaut des positions françaises dans les jungles des pays thaï, dans les montagnes du Tonkin. Mais n'est-ce pas là une diversion, avant la reprise des attaques majeures contre le delta lui-même ?

Voir *France-Illustration* des 22 et 29 septembre 1951.

# HEURE IRANIENNE... HEURE ANGLAISE HEURE OCCIDENTALE

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL RENÉ BRANELLEC

RETOUR d'Iran, je me suis trouvé à Beyrouth en même temps que le major Beech, député conservateur britannique. A la question « Quelle est l'attitude du parti conservateur dans l'affaire anglo-iranienne », l'Honorable major Beech répondit à la presse libanaise : « Nous resterons en Iran coûte que coûte. Si l'Iran veut chasser les techniciens anglais par la force nous occuperons Abadan. Conservateurs et travaillistes sont d'accord sur ce point. »

De fait, M. Clement Attlee, chef du gouvernement, avait lui-même déclaré le 30 juillet : « Nous ne nous laisserons pas chasser d'Iran. »

A une autre question : « Avec qui est la Grande-Bretagne ? », le major Beech réplique : « Avec elle-même ! »

Depuis, Londres s'est résigné, à la demande instante de Washington, à ne pas recourir à la force. La tentation cependant était grande : dans le domaine de la politique extérieure il fallait ne pas perdre la face. On ne saurait dire que la Grande-Bretagne l'ait sauvée entièrement au regard de l'Asie en confiant la défense de ses intérêts au Conseil de sécurité, dont le docteur Mossadegh a déjà refusé la compétence en cette matière. D'autre part, face à une situation intérieure rendue très difficile par les divisions qui se sont aggravées dans l'opinion britannique à l'occasion des développements toujours plus décevants du conflit anglo-iranien, dans un moment d'autant plus pénible que la santé d'un roi qui n'a cessé d'être un lien national extrêmement puissant inspirait de grandes inquiétudes, est venu se poser le problème de nouvelles élections. Les nerfs des Anglais sont mis à rude épreuve. Malgré la volonté de tous, et spécialement des conservateurs, de ne pas s'opposer aux Etats-Unis sur les points essentiels de la politique internationale, on peut prévoir pour le 25 octobre une vive réaction du citoyen britannique, blessé dans son orgueil et dans sa foi nationale comme il se sent atteint dans ses intérêts.

Il est peut-être trop tard pour défendre une cause perdue. Il ne l'est pas pour éviter d'autres désastres qui déjà se dessinent... Ce qu'il convient de montrer d'abord c'est pourquoi et comment l'affaire anglo-iranienne s'est si mal terminée.

Le mécontentement suscité par l'accord de 1933 pouvait être combattu par une revision en temps voulu des clauses de partage, de contrôle, de participation de personnel iranien, etc. C'était, au lendemain de la seconde guerre mondiale, une simple question technique. Par suite d'atermoiements divers, du plan financier et commercial la discussion s'est trouvée soudain lancée sur la mer profonde, tempétueuse des aspirations nationales. Le docteur Mossadegh y a largement contribué. Il y a été aidé par la compétition ouverte dès 1946 en Moyen-Orient entre les compagnies pétrolières américaines et anglaises. Le dernier accord signé par l'Aramco en Arabie séoudite était à cet égard particulièrement explosif. Puis le conflit anglo-iranien ayant éclaté, il y eut la déclaration Truman à Mossadegh : « Ce différend m'empêche de dormir. » Entre les mains de joueurs nés, c'était une arme magnifique.

Mossadegh a eu dans sa vie une seule idée : libérer son pays des influences étrangères. C'est un politicien d'ancien régime, sentimental, utilisant pour frapper les esprits des idées et surtout des images qui paraissent aux Occidentaux empreintes de la plus parfaite inconséquence ou d'un mysticisme moyenâgeux. On n'a pas compris assez tôt que pour la première fois en Asie apparaissait un homme résolu à gouverner au moyen du peuple au-dessus d'un Parlement, le Majliss, par lequel aucune réforme n'était réalisable. Quand Mossadegh parlait de ses rêves, des apparitions qui lui dictaient son devoir, de son sacrifice, etc., les Occidentaux souriaient. Mais les Persans ne pouvaient se tromper sur la signification de ces discours étranges. Ils savaient qu'ils s'adressaient beaucoup moins à eux qu'à un peuple demeuré très primitif et qui dans la voix de ce grand seigneur trouvait soudain l'écho de ses propres sentiments. Dès lors les députés se savaient impuissants à refréner une volonté obstinée et d'autant plus forte qu'elle se concentrait sur un seul objectif : la nationalisation des pétroles, pour laquelle le docteur Mossadegh avait trouvé deux alliés actifs : l'ingénieur Hassibi, un ancien polytechnicien, et Makki, un ancien sergent ! Un cerveau et un tribun. Tous deux fanatiquement honnêtes, patriotes et antianglais. Le cerveau a fourni les arguments techniques ; Makki a pris en main les ouvriers. Mossadegh a abattu les cartes.

Cette conjonction de trois hommes se complétant admirablement et se détachant sur un fond de décor assez sinistre — la menace constante des « Fedâyân è Eslâm » qui reformait miraculeusement l'unanimité quand il le fallait au Majliss — explique à elle seule le succès. Le rôle de l'Ayatollah Kashani, qui dans la presse occidentale apparaît comme une étoile de première grandeur, a été infiniment plus modeste. Il a cependant été utile car, renvoyés par Mossadegh à Kashani, par Kashani à Mossadegh et par l'un et l'autre aux redoutables et mystérieux Fedâyân è Eslâm, les Américains ont fini par renoncer à démêler un jeu trop subtil et dont ils n'ont encore qu'un trop court apprentissage.

Ce n'était pas le cas des Britanniques. Le fait, malheureusement pour eux, était qu'ils avaient laissé passer leur heure. L'ayant compris, ils ont joué le tout pour le tout. Les concessions faites au docteur Mossadegh étaient en réalité assez faibles, non pas que Londres ne désirât pas un accord, mais il ne le trouvait possible qu'à la condition qu'il fût assez payant pour couvrir les risques ultérieurs dans une région du monde où l'établissement des Occidentaux paraissait désormais précaire. C'est cela qu'à son tour M. Mossadegh a peut-être ou mal ou trop bien compris.

Mossadegh, reconnaissant que son pays a besoin de techniciens étrangers, proposait un conseil de gérance mixte (au lieu du directeur unique anglais) où devaient siéger les chefs de service anglais, des experts neutres et des représentants du gouvernement iranien.

En second lieu Mossadegh offrait pour établir les bases d'une indemnisation de l'A. I. O. C. d'utiliser soit la valeur en bourse des actions immédiatement avant la nationalisation, soit toute autre méthode qui pourrait être adoptée par accord mutuel.

Le troisième point portant sur les quantités de pétrole iranien absorbées par la Grande-Bretagne pour son usage personnel, le docteur Mossadegh s'engageait à lui vendre chaque année les mêmes quantités (soit 10 millions de tonnes) aux prix internationaux.

Le quatrième point, relatif à la question du transport, faisait l'objet d'une proposition tendant à donner à la Grande-Bretagne la faculté d'acheminer elle-même ces 10 millions de tonnes, le reste de la production étant livré par tels moyens que l'Iran jugerait possible d'utiliser et sur lesquels Mossadegh ne fournissait — et pour cause — aucune précision.

On voit clairement où le bât blesse : sur ce que l'on appelle d'un mot le *marketing*, c'est-à-dire le transport et la vente du pétrole.

C'est en effet là que se trouve la véritable et seule garantie réelle d'indemnisation pour l'A. I. O. C., c'est là encore que l'Occident en général peut s'accommoder d'une transformation par ailleurs révolutionnaire. Si Mossadegh a parfaitement vu que les Américains refrénaient toute velléité anglaise de recours à la force, il était présomptueux de prétendre faire sauter, à propos d'une modalité obscure concernant le *marketing*, la solidarité anglo-américaine. De ce moment le docteur Mossadegh s'est mis et a mis son pays dans la position la plus difficile. Il a joué avec frénésie la carte de la menace d'une influence soviétique s'étendant brusquement sur tout le Moyen-Orient. Cette menace n'est pas illusoire. Mais le chantage auquel s'est livré à cet égard le premier ministre persan était un peu grossier. Les Américains ont refusé de s'y soumettre.

Les possibilités d'un accord de dernière heure entre l'Iran et l'Occident ne sont cependant pas nulles. Elles excluent désormais tout arrangement direct avec Londres. Face à cette réalité, face aux autres réalités, qui sont l'incapacité de l'Iran d'exploiter lui-même ses gisements et la raffinerie d'Abadan, de transporter et de vendre par ses propres moyens son pétrole, de recourir aux techniciens soviétiques sans risquer de déclencher une guerre générale, la seule solution qui subsiste semble être la constitution d'une société internationale qui travaillerait non pas sous les ordres de la nouvelle société nationale iranienne des pétroles, mais en coopération avec elle. Une formule peut être trouvée faisant une large part à la susceptibilité comme aux intérêts iraniens. Ce que Mossadegh doit enfin comprendre c'est, d'une part, qu'il n'est pas seul au monde, d'autre part, qu'escompter un hara-kiri général des puissances occidentales dans tout le Moyen-Orient est au moins prématuré. Il n'aurait raison de le faire que si, selon le mot de l'Honorable major Beech, « l'Angleterre restait avec elle-même », l'Amérique, avec elle-même, le Moyen-Orient, avec lui-même.

Nous voici tous au pied du mur. Et non seulement l'Angleterre, mais l'Amérique elle-même, et la France, et la Hollande, et l'Europe entière.

Il n'est pas vain de rappeler à cet égard la responsabilité de certaines compagnies dont l'esprit de concurrence a déchaîné les surenchères : nous en avons aujourd'hui sous les yeux les conséquences. Cette concurrence, on l'a vue se manifester tout récemment à Paris lors d'une conférence négative sur la délimitation des concessions dans la péninsule arabique. On la voit aussi dans les placards de publicité de l'A. I. O. C. luttant contre la constitution de tout groupe susceptible de se substituer à elle.

Il s'agit là très exactement d'une danse macabre sur un volcan. A la vérité, et pour dire les choses sans équivoque, il ne reste plus que deux solutions : ou l'Occident considérant que ses intérêts en Proche et en Moyen-Orient sont vitaux les défendra par tous les moyens, y compris l'occupation militaire — et ce serait prendre là un risque considérable — ou, admettant que tout un passé est révolu et qu'il faut envisager des solutions nouvelles, il se décidera enfin à instituer et à pratiquer une solidarité étroite et effective avec tous les pays intéressés. Cela suppose un bouleversement complet d'habitudes, de façons de penser les problèmes et de les résoudre. C'est la tâche que devraient trouver sur leurs bureaux les experts anglais et français qui, en novembre prochain, vont se réunir sur l'initiative de M. Robert Schuman pour étudier en commun la situation dans le Moyen-Orient. Souhaitons qu'ils ne soient pas animés du même esprit que l'Honorable major Beech. Car si chacun s'obstine à jouer son propre jeu à l'échelon de sa société ou de son pays il n'y a aucun espoir de trouver une solution à des problèmes communs et urgents. Mais il y a toutes les chances de voir mûrir en peu d'étés, comme celui qui vient de se terminer, les fruits que l'U. R. S. S. n'aura qu'à se donner la peine de ramasser séparément.

# COMMENT ON DEVIENT HAUT FONCTIONNAIRE

**Former pour le service de l'Etat des fonctionnaires de qualité a été la préoccupation de l'Empire, de la Monarchie, de la République. A ce souci répond la création de l'Ecole nationale d'administration dont nous exposons ici l'objet, les conditions d'accès et le fonctionnement. Il nous a paru utile de compléter cette étude en présentant l'Institut des sciences politiques, qui prépare normalement à l'Ecole d'administration.**

UNE GRANDE ENQUÊTE DE « FRANCE-ILLUSTRATION »

M. CASSIN (A G.) ET M. CABANNE, PRÉS' DES ANCIENS ÉLÈVES.

# L'ÉCOLE D'ADMINISTRATION, PÉPINIÈRE DES GRANDS COMMIS DE L'ÉTAT

PAR RENÉ CASSIN,

Vice-Président du Conseil d'État,
Président du Conseil d'administration de l'E. N. A.

En créant l'Ecole nationale d'administration, en octobre 1945, au lendemain de la Libération, le gouvernement de la République a réalisé un dessein dont la République de 1848 comme Bonaparte avaient compris la nécessité. L'Etat moderne a, au premier chef, le devoir de s'intéresser au recrutement et à la formation de ceux qui serviront comme fonctionnaires civils aux plus hauts emplois.

Sélectionner démocratiquement les plus méritants pour le service public, et ce avec l'appui de l'Université et de l'Administration ;

Les préparer dans une école nationale non seulement à acquérir la culture, la technique et l'expérience, mais à assumer avec caractère la responsabilité des emplois de conception et de direction ;

Prévenir les compartimentages stériles et relever le niveau du personnel des administrations centrales en lui donnant une origine et une formation initiale communes avec celles des membres des grands corps de l'Etat : tels sont les buts principaux visés par la nouvelle institution.

En six ans elle a déjà fourni sept promotions normales ou spéciales. Grâce à la valeur de la direction du corps enseignant, à la chaleureuse collaboration des chefs de stage : hauts fonctionnaires de la métropole et de l'Afrique du Nord ainsi que des chefs d'entreprise et des syndicats, grâce surtout au souffle qui anime de jeunes générations d'élite, le danger de désaffection pour la fonction publique, insuffisamment rémunérée, a été conjuré jusqu'ici.

Les pays étrangers suivent avec une attention sympathique — et même avec envie — une entreprise hardie qui confirme les facultés de renouvellement de la France.

A notre pays il incombe de ne pas laisser perdre les résultats déjà acquis à peu de frais et, au contraire, de les consolider et de les développer, pour son plus grand bien !

# LES IDÉES QUI ONT

Des écoles d'Etat, pour instruire et former les serviteurs de l'Etat, la France n'en manque pas et beaucoup sont anciennes. Ecoles militaires pour les officiers de toutes armes, écoles d'ingénieurs, et d'abord la plus célèbre d'entre elles : Polytechnique, qui prépare à la fois des ingénieurs et des officiers, écoles de spécialistes, agriculture, eaux et forêts, mines, écoles d'administrateurs coloniaux... La liste est longue et marque le souci de nombreux gouvernements, qu'ils soient royaux, impériaux ou républicains, de former, pour le service de l'Etat, pour les cadres supérieurs de l'administration, des fonctionnaires de qualité.

L'enseignement est sans doute la première ambition de ces écoles : il convient d'apporter aux jeunes esprits qui se destinent à des tâches difficiles et pourront un jour prendre des responsabilités un ensemble de connaissances qu'il est difficile d'acquérir ailleurs et qui leur est présenté en vue de l'exercice d'un métier. Mais il s'en faut de beaucoup que l'enseignement soit le seul objectif de telles institutions. Ces écoles, qu'elles aient été créées par la royauté ou fondées par la République, ont reçu d'autres missions. D'abord elles doivent, en attirant des jeunes gens de valeur, favoriser l'appel vers une carrière utile à l'Etat : il n'est pas douteux, en effet, qu'une école bien constituée crée des vocations ou permet de donner satisfaction à des vocations qui risqueraient de demeurer vaines. Ensuite, les écoles créent un esprit de corps. Le mot, parfois, fait bondir. « L'esprit de corps » a de nombreux détracteurs : il est, en effet, ou tout bien ou tout mal. Quand il aboutit à un corporatisme jaloux, à des institutions et à des esprits fermés, soucieux de places réservées et de privilèges, et plus préoccupés d'avantages personnels que de la valeur du travail pour lequel ils ont été formés, l'esprit de corps est néfaste et doit être brisé. Quand il donne une règle morale, le sens collectif du devoir, celui des responsabilités à l'égard de la nation, celui même de sacrifice, l'esprit de corps est pour un Etat, pour un peuple une assurance d'avenir.

Pourquoi a-t-on tant tardé à créer une école d'administration ? En d'autres termes, pour quelle raison la formation, la vocation, la carrière des jeunes gens destinés à servir au sein des administrations centrales, dans les grands corps civils, dans les services fondamentaux, comme le service préfectoral ou la diplomatie, n'ont-elles pas plus retenu l'attention des gouvernements ?

## DE L'EMPIRE A LA IVe RÉPUBLIQUE

La question mérite quelques explications et un bref historique.

Napoléon, reconstructeur de l'Etat, avait compris l'importance de la formation tant administrative que politique des jeunes fonctionnaires. Il décida de créer l'auditorat au Conseil d'Etat, c'est-à-dire d'y nommer chaque année cent à deux cents jeunes gens, véritables stagiaires, pendant un an ou deux ans, temps à l'expiration duquel les meilleurs étaient appointés et envoyés dans les emplois importants des administrations civiles ou militaires. Le système prit fin avec l'Empire, et la délivrance des emplois redevint, sans autre préoccupation, une « faveur » royale. Cependant sous la monarchie de Juillet un excellent ministre de l'Instruction publique, le comte Salvandy — auquel la France doit l'Ecole d'Athènes — mit sérieusement à l'étude le problème, soit de la création d'une école spéciale, soit d'une modification du statut de l'enseignement des facultés de droit. Aucun projet n'aboutit.

Il devait appartenir à la IIe République de prendre une grande initiative. « Dans ces temps de généreuse aspiration, les idées de bien public trouvaient aisément le chemin des cœurs. » C'est ainsi qu'Hippolyte Carnot expliquait plus tard comment il avait pu en quelques jours obtenir du gouvernement provisoire le décret constitutif d'une école d'administration. Il faut dire aussi que les polytechniciens étaient nombreux dans les équipes républicaines et que c'est l'un d'entre eux, Jean Reynaud, dont l'influence était grande, qui traça les plans de la nouvelle école et força les hésitants. L'objet de l'école était d'abord « d'ouvrir aux capacités la porte des emplois publics en détrônant le plus absurde des privilèges, celui d'administrer par droit de naissance ou droit de richesse » ; il était ensuite de former les futurs jeunes fonctionnaires de la République et de substituer à l'arbitraire ministériel l'examen impartial des mérites.

La création républicaine fut emportée par la réaction conservatrice. Le Second Empire tenta sans succès de revenir à l'auditorat napoléonien.

La IIIe République allait-elle faire revivre l'école de 1848 ? Il n'en fut rien. Les hommes d'Etat assistent — la plupart avec sympathie — à l'effort de Boutmy, qui crée en 1871 l'Ecole des sciences politiques, dont l'un des objets est de préparer les jeunes étudiants aux affaires publiques et au service de l'Etat. Mais il s'agit d'une institution libre, d'une sorte de faculté privée, dont l'enseignement complète avec fruit celui des facultés de droit. Ce n'est pas l'école d'Etat, avec sa formation spécialement destinée au service de l'Etat. Il n'est pas douteux que pour beaucoup cette abstention des pouvoirs publics paraît préférable. Une école d'administration n'a pas bonne presse, et il est intéressant de comprendre les motifs d'une telle attitude, car on retrouve aujourd'hui des arguments à peine différents contre la réforme de 1945.

On affirme d'abord, et souvent d'une manière péremptoire, qu'il est inutile et parfois dangereux de croire à la nécessité d'une formation particulière pour les jeunes gens qui se destinent aux carrières supérieures de l'administration générale. Le travail des ministères, des postes diplomatiques, des emplois de responsabilité est d'un niveau tel que la technique s'efface devant la culture générale, d'ordre juridique, historique ou littéraire. En d'autres termes, et réserve faite de quelques compléments techniques appris à la veille d'entrer au service et parfois aussitôt après, l'enseignement universitaire suffirait.

On fait observer en même temps que ce qui importe avant tout c'est que les jeunes fonctionnaires soient des esprits ouverts. Leur imposer le passage par une école, qui peut devenir une sorte de séminaire, c'est tenter une œuvre dangereuse en imposant une règle, une doctrine. La variété nécessaire sera tuée, une orthodoxie sera créée.

Enfin, dit-on, chaque ministre est responsable de ses services. La première

# PRÉSIDÉ A LA CRÉATION DE L'ÉCOLE

PAR MICHEL DEBRÉ
MAITRE DES REQUÊTES AU CONSEIL D'ÉTAT
SÉNATEUR D'INDRE-ET-LOIRE

marque de sa responsabilité, c'est le choix des fonctionnaires de son administration, et d'abord de ceux qui peuvent par la suite être appelés aux plus hauts emplois.

Ces diverses critiques ont été faites d'une manière constante depuis de longues années. On les entend parfois encore. Elles me paraissent, pour leur plus grande part, inexactes, soit dans leur principe, soit dans leurs conclusions

## RÉPONSES A QUELQUES OBJECTIONS

Qu'il soit néfaste de donner le pas aux techniques très spécialisées sur la formation générale et qu'il importe d'abord qu'à un certain niveau de responsabilité ou de carrière l'exigence d'une culture générale vienne au premier rang — nul n'en saurait douter. Mais de cette constatation assez simple déduire que notre enseignement universitaire était, est encore, suffisant, il y a un fossé qu'il faut bien se garder de franchir. L'université ne fait pas aux études relatives à la science politique la place qui leur revient. L'économie politique est une parente assez pauvre de la licence en droit ; les études de droit public sont moins maltraitées, mais les programmes sont longtemps demeurés, et demeurent encore souvent, par la nature même des facultés empreints d'une conception exclusivement juridique. Les sciences sociales, aux lettres comme au droit, n'occupent qu'une situation secondaire ; il n'en est pas de même pour les études historiques ; cependant on ne constate pas un effort suffisant vers l'enseignement de synthèse groupant dans la même vision les faits politiques, économiques et sociaux. Par-dessus tout, l'université commence seulement à prendre conscience qu'il existe un ensemble d'études historiques, sociales, économiques, administratives dont l'enseignement forme un ensemble cohérent : celui des sciences politiques, aussi éloignées des techniques de tel ou tel service que de la culture générale, littéraire ou juridique, telle qu'on l'entend d'ordinaire.

Qu'il soit néfaste d'imposer à des jeunes gens une discipline de pensée et d'action à ce point stricte que leur esprit en soit déformé pour le reste de leurs jours, ou que l'éducation qui leur est donnée aboutisse à créer une « vérité », une forme rigide de raisonnement, une systématisation — nul n'en peut sérieusement douter ! Mais de cette judicieuse observation conclure que tout effort de formation en commun, toute politique tendant à donner aux jeunes générations de fonctionnaires le sens de leurs responsabilités individuelles et collectives est inutile ou nuisible, c'est vraiment aller trop loin et faire bon marché des exigences du service de l'Etat, particulièrement en République !

Qu'il soit nécessaire de laisser à un ministre responsable de son administration le choix de ses collaborateurs et particulièrement des chefs de service et des titulaires des quelques emplois de responsabilité que connaît chaque ministère, il ne saurait être question de mettre en discussion une si grande vérité. Mais il est faux d'en conclure que le ministre doive exercer une action sur le recrutement des jeunes gens qui débutent dans la carrière. Cette thèse, qui fut soutenue par M. de Falloux pour détruire la première école d'administration et que nous avons vu récemment réapparaître, est un sophisme : c'est ainsi qu'on élève le favoritisme des hommes politiques ou le corporatisme des administrations à la hauteur d'une vertu et d'une institution.

## L'INSUFFISANCE DU SYSTÈME DES CONCOURS

Il ne faut pas mésestimer l'œuvre accomplie sous la IIIe République. Le système des concours d'entrée marqua au cours du demi-siècle écoulé un notable progrès, et un certain nombre d'administrations, par l'intérêt du travail qu'elles procuraient à leurs jeunes fonctionnaires, leur renom social, la qualité des débouchés qu'elles pouvaient offrir par la suite, réussirent à donner à leur concours un assez grand lustre. Mais le système était affreusement insuffisant. Il établit entre jeunes gens qui se destinent à des carrières analogues un cloisonnement mauvais pour le fonctionnement des services, auquel on doit ajouter des inégalités néfastes, car des administrations aussi utiles que d'autres pour le fonctionnement d'un Etat moderne ne pouvant offrir des avantages semblables à ceux qu'offraient certaines autres étaient peu à peu désertées ; leurs concours demeuraient sans attirance et, l'effet devenant cause, la médiocrité du service ne faisait que s'accentuer. D'autre part, le système des concours ne garantit nullement une bonne formation des candidats : on ne peut guère demander à ceux-ci que ce qui leur est enseigné à l'Université, augmenté parfois des connaissances exclusivement techniques que chaque administration exige et pour l'enseignement desquelles elle peut organiser une préparation particulière. Voilà sans doute qui n'est pas mal, mais qui cache, comme l'expérience l'a révélé, une déviation sérieuse vers le corporatisme. Les garanties des concours, sans doute, peuvent être sérieusement organisées, mais comme il est facile, comme il est tentant, comme il est naturel, dans le système des concours fermés, spécialisés, de tomber dans le travers des « chapelles » étroites ! Au surplus, dernier mais non moindre défaut, le système des concours résout mal ce qu'on peut appeler le problème social de l'administration. Il est en effet un problème social de l'administration, de la haute administration, et il est de nos jours capital.

Les emplois supérieurs de l'Etat et des carrières qui naturellement y conduisent sont tenus par une « élite », entendons par là un petit nombre d'hommes qui exercent par leur pensée et leur action (ou leur absence de pensée et leur inaction) une grande influence sur l'ensemble de la collectivité. Les pouvoirs personnels, les régimes autoritaires peuvent, en fait sinon en droit, réserver ces emplois et ces carrières à une certaine catégorie de la population ; mais un régime de liberté, sous peine de se mentir à soi-même, doit permettre à tout citoyen, quelle que soit son origine et sous la seule réserve de moralité et de compétence, d'accéder à des tâches et à des fonctions dont l'importance sociale est si grande. Il ne suffit pas, comme on l'a trop longtemps et parfois hypocritement admis, de supprimer les obstacles juridiques : il est nécessaire d'instituer des mécanismes qui d'abord créent des vocations dans tous les milieux et ensuite donnent à chacun, autant qu'il est possible, une chance de satisfaire ses légitimes ambitions.

C'est donc pour de multiples raisons que l'idée d'une nouvelle école d'administration devait à nouveau surgir. En 1936 le ministre Jean Zay l'inscrivit à son programme, mais sans succès. On aperçut alors les difficultés accumulées par l'évolution en des lignes divergentes des administrations, des ministères, des grands corps et des différents services dont l'ensemble forme la catégorie supérieure du service de l'Etat.

La tâche fut reprise par la volonté du général de Gaulle quelques mois après la libération. Les difficultés n'avaient pas diminué, bien au contraire, mais on était alors en ces temps, trop rares, où l'immobilité ne paraît pas la sagesse et où quiconque veut réformer n'est pas, sur-le-champ, traité de perturbateur. Au surplus les administrations avaient subi sous de multiples formes une crise de recrutement depuis plus de cinq ans, et il fallait pour résoudre cette crise penser aux meilleurs des jeunes Français qui venaient de se battre et de souffrir pour le salut de tous. D'avril à octobre 1945 une réforme fut étudiée, mise au point, discutée, promulguée, imposée. Au centre de cette réforme se dresse l'Ecole nationale d'administration.

## LES PRINCIPES D'UNE RÉFORME

On peut tenter de résumer en quelques points les principes de la nouvelle école et des réformes décidées à l'occasion de sa création.

1° *L'Ecole d'administration est une école d'application.* — En d'autres termes elle n'est pas la suite du lycée, mais celle de la faculté. Elle est située, dans le cycle des études, après le premier diplôme d'enseignement supérieur.

A ce principe il est plusieurs raisons. Enlever des jeunes gens à l'université pour les attirer vers une école, même de grande valeur, est à la fois néfaste à l'université, qui perd de bons éléments, et à la jeunesse, qui perd le bénéfice du libre enseignement supérieur. Chaque fois qu'il est possible (cela ne l'est pas toujours) il convient d'éviter pareil procédé. En second lieu il n'est pas bon d'exiger des jeunes qu'ils fassent un choix définitif au sortir des études secondaires ; quelques années d'université permettent de mûrir les esprits et d'assurer les vocations. Enfin, et cet argument n'est pas le moindre, en reculant l'âge d'entrée à l'école on permet l'accession de jeunes gens dont l'entrée dans l'activité sociale a été toute différente — en particulier de jeunes gens qui, après l'enseignement secondaire ou même sans avoir suivi de longues études, ont commencé à travailler et dû très tôt gagner leur vie.

En donnant à l'Ecole d'administration ce caractère d'établissement d'application, on en a fait une école dans l'administration. Le nombre des élèves qui y sont admis est fonction des places qui sont disponibles au service de l'Etat. Les élèves sont des fonctionnaires stagiaires, rémunérés et soumis à une discipline administrative ;

2° *Les élèves de l'école sont d'une double origine.* — Il n'existe pas un concours d'entrée, mais deux, entre lesquels normalement le nombre des places est réparti par moitié.

Le premier concours est organisé de la manière classique, il est ouvert aux étudiants pourvus de la licence en droit ou de tout autre diplôme d'une valeur analogue ; le candidat ne doit pas en principe être âgé de plus de vingt-six ans. Un effort a été fait pour que le jury puisse apprécier chez le candidat d'autres qualités que celles de ses connaissances et aussi pour que des étudiants venant de disciplines tout à fait différentes de celles du droit ou des lettres puissent cependant tenter leur chance.

Le second concours est destiné à des candidats plus âgés — vingt-quatre ans au moins, trente ans au plus — mais peu importe qu'ils n'aient aucun diplôme ! Il ne leur est demandé que de justifier de quatre années de services dans des fonctions quelconques de l'Etat — les plus humbles comme les plus spécialisées. Ces épreuves, assez différentes de celles du premier concours, permettent d'ouvrir l'accès de l'école, c'est-à-dire de la haute administration, à des jeunes gens que leur état de fortune ou leur milieu social ne menaient pas normalement à une telle destinée. Des facilités ont été données aux aspirants à ce second concours pour se bien préparer aux épreuves ;

3° *La création de l'école a été liée à la fois à une réforme administrative et à une réforme universitaire.* — Elle fait partie d'un ensemble et ne peut en être dissociée.

La réforme administrative était imposée par le cloisonnement des carrières supérieures de l'administration et le désordre qui y régnait. La réforme universitaire était imposée par le caractère d'école d'application donné à la nouvelle institution, caractère qui ne remédiait pas aux défauts constatés dans notre enseignement supérieur.

A l'opposé de certains pays, notamment la Grande-Bretagne, la France n'a pas établi pour son administration des règles simples ni des classifications peu nombreuses. La règle chez nous est la variété, et la première conséquence de cet état de choses est la grande difficulté qu'il y a à circonscrire les catégories supérieures de l'administration. Quand on tente de le faire non d'après la pratique, la valeur des agents, leur carrière actuelle, mais d'après ce qui devrait être, ce qui serait nécessaire, on s'aperçoit d'un déséquilibre et d'un trouble très grands. D'un regard observons l'illogisme d'une situation qui donnait une « cote » à certains grands corps, comme le Conseil d'Etat, à certains services, comme la diplomatie ou les finances, à certaines carrières extérieures, comme le contrôle civil du Maroc, et laissait à un rang subalterne, au point d'en écarter les meilleurs candidats, de grands services et surtout les administrations centrales, c'est-à-dire les ministères, cœur de l'Etat ! Le maintien de cette variété, c'est-à-dire de cette inégalité, eût dès le départ handicapé l'avenir de l'école, car des jeunes gens n'auraient pas admis de faire un effort considérable pour pénétrer dans un établissement dont ils seraient ensuite sortis pour accéder à des emplois médiocres ou à des carrières sans intérêt. La réforme, dont la

disposition centrale fut la création dans les ministères d'un corps supérieur, les *administrateurs civils*, à eu pour objet, tout en maintenant la variété traditionnelle, d'établir une classe élevée de fonctionnaires dans l'ordre administratif, économique, social, diplomatique, en donnant à une série de carrières un statut et un standing analogues. Ainsi les élèves débouchent-ils tous sur des carrières d'un intérêt sensiblement égal — ou qui doivent le devenir.

### L'ENSEIGNEMENT DE LA SCIENCE POLITIQUE

La querelle que l'on cherche aux facultés de droit est ancienne, mais toujours renouvelée, excessive, certes, mais toujours justifiée. La formation juridique doit-elle être la base de la culture des fonctionnaires? Belle question, qui provoque depuis cent ans des discussions qui ne sont pas closes. La réponse, à n'en pas douter, paraît affirmative. A mettre donc à l'actif des facultés, mais sous trois réserves, que l'on doit inscrire, pour partie au moins, à leur passif. D'abord il ne saurait y avoir un monopole pour la formation juridique : elle est simplement la plus convenable, la formation normale. Ensuite on peut critiquer certains aspects de l'enseignement traditionnel du droit : il est à l'excès orienté vers le droit français, les professions juridiques ; ni les sciences du droit ni le droit comparé ne sont les fondements de la licence, et voilà qui nuit à la formation. Enfin, comme on le rappelait tout à l'heure, il manque un enseignement de la science politique, et même des sciences de la politique, comme on dit aujourd'hui, à l'étranger, et cet enseignement scientifique et politique à la fois est une nécessité pour les candidats aux fonctions publiques supérieures comme pour beaucoup d'autres. C'est un enseignement d'université. Puisque le caractère de l'école ne lui permettait pas de donner cet enseignement et qu'au surplus il est de nul intérêt de le réserver à un petit nombre, il fut décidé de créer des « instituts d'études politiques », dont l'objet officiel est de coordonner et de compléter les enseignements des facultés de droit, de lettres en matière économique, administrative et sociale. En vérité leur objet est plus ambitieux, et c'est vraiment un enseignement de la science politique, au sens le plus élevé du terme, que les nouveaux instituts ont la charge de développer. Le premier institut a été fondé à Paris par la transformation de l'Ecole libre des sciences politiques, dont la vieille renommée est venue ainsi servir l'Université de Paris. Les instituts d'études politiques n'ont pas le monopole de la préparation à l'école, dont les concours d'entrée sont organisés de telle manière qu'ils permettent à des jeunes gens de disciplines très diverses de venir affronter ses épreuves. Cependant ils permmettent à tous ceux qui, dès la sortie des études secondaires, envisagent d'accéder à la fonction publique de s'y préparer selon les meilleures disciplines ;

4° L'enseignement de l'école est pratique autant que doctrinal, c'est-à-dire que *les stages ont une place égale à celle des leçons et des conférences.* Tel est le dernier et non le moindre des grands principes de l'école. Ces stages ont lieu dès la première année.

Ce qu'on a cherché, c'est à contraindre les futurs élèves de l'école à participer à la vie administrative, pour beaucoup à acquérir une première expérience humaine, à mûrir leurs esprits, enfin à élargir leur horizon en leur montrant la variété et l'importance des problèmes d'un grand Etat.

Une année d'études suit l'année de stage, où les connaissances techniques spéciales à chaque section font l'objet d'enseignements sérieux, approfondis. Est-il besoin de souligner l'effort qui fut fait, et qui est fait encore, pour attirer, jeunes ou expérimentés, d'excellents maîtres? A l'expiration des deux années, suivant les notes de stage comme les notes de conférences, les élèves sont classés et choisissent leur carrière. Les derniers mois sont consacrés à de nouveaux stages, parfois dans des entreprises privées, à des études complémentaires et même, pour certains, à de premiers travaux au sein de leur future administration.

### LES RÉSULTATS OBTENUS

Le premier concours de l'école fut ouvert en décembre 1945 : il était réservé à des mobilisés, des résistants ou des prisonniers. Depuis lors, suivant un rythme normal, les deux concours d'entrée ont été organisés en octobre de chaque année. L'école est devenue une institution vivante. Il n'est plus d'administration importante qui n'ait plusieurs de ses jeunes fonctionnaires qui n'en soient issus. On peut le dire : le succès de l'école ne fait plus de doute. Il est même éclatant.

Ce n'est pas qu'on se soit fait faute de lui adresser des reproches.

Elle trouble les « vocations », dit-on. On évoque le temps où des concours particuliers ouvraient une carrière au Conseil d'Etat, à la diplomatie ou à tel ou tel ministère. Seuls s'y présentaient les candidats désireux avant tout de postuler ces carrières. Aujourd'hui des dispositions sont prises, sans doute, pour réserver à ceux qui le souhaitent et qui réussissent l'accès aux carrières de leur choix, mais une défaillance de classement peut les placer dans l'obligation d'opter pour des carrières qu'ils ne souhaitaient point.

L'expérience permet d'abord de montrer que l'organisation de l'école est assez souple pour que la plupart des élèves méritants aient la carrière qu'ils souhaitent. Ensuite il convient d'indiquer que les prétendues « vocations » pour tel ou tel grand corps étaient, dans la plupart des cas, des vocations à caractère « social » plus qu'à caractère administratif, provoquées plutôt par le lustre attaché à ces corps que par le travail normalement exigé de leurs agents. On ne peut donc réellement parler de vocation. Ce terme doit être réservé à un petit nombre de cas, et souvent mieux vaut employer le mot attirance — attirance vers la diplomatie, vers l'Afrique du Nord, vers le service préfectoral. En droit comme en fait ces « attirances » sont respectées et les chances d'y accéder, aussi nombreuses que sous le régime précédent de recrutement. Enfin et surtout, l'école a créé à la place de ces « vocations » spécialisées, et qui n'étaient point toujours désintéressées, une plus belle vocation : celle du service de l'Etat vers des carrières dont toutes, ou quasiment, permettent aux esprits dignes et remarquables de donner leur mesure et de satisfaire leurs ambitions. Il appartient d'ailleurs au pouvoir politique de veiller par la qualité des carrières qu'il offre au maintien permanent de cette vocation.

L'école crée un esprit de corps. Voilà un autre reproche. Mais ce n'en est pas un — bien au contraire : l'esprit de corps est une nécessité pour une grande administration. Sans doute faut-il éviter les chapelles, trop fermées, qui existaient d'ailleurs et que le nouveau régime tend à briser. Sans doute faut-il éviter que dans l'ensemble des carrières auxquelles destine l'école on ne crée de tels privilèges que, leur vie durant, les élèves aient un monopole. C'est là défaut qu'il incombe au pouvoir politique d'éviter : mais empêcher une école dont le recrutement est aussi démocratique qu'il peut l'être de donner aux élèves qui se destinent à être fonctionnaires dans les emplois les plus directement utiles au gouvernement l'esprit de corps qui leur permet de rendre de meilleurs services à la nation, c'est vouloir abaisser la valeur de l'Etat.

Pas plus que les hommes qui les créent, les dirigent ou contribuent à leur fonctionnement, les institutions n'échappent à la critique. Mais à certains défauts décisifs de notre système de recrutement et de formation, l'Ecole d'administration, avec les réformes universitaires et administratives qui l'ont accompagnée, a apporté des remèdes dont l'expérience permet d'apprécier la valeur. Déjà les espoirs ont été dépassés : le résultat des stages, l'amélioration des connaissances économiques, la formation particulière des fonctionnaires destinés aux services sociaux, la camaraderie des promotions au-dessus des cloisonnements de services, la naissance de vocations pour le service de l'Etat, le succès de jeunes gens que leur origine ou leurs études en d'autres temps auraient écartés. L'actif est considérable. Des imperfections subsistent ou même apparaissent, nul n'en disconvient. Elles proviennent souvent de causes extérieures à l'école, auxquelles elle ne peut remédier, et qui n'empêchent pas qu'en cinq ans l'école ait pris une place remarquable dans la vie du pays et qu'elle soit déjà animée d'un « esprit » dont l'Etat peut beaucoup attendre.

CI-DESSUS, L'ÉTAT-MAJOR DE L'ÉCOLE : DE G. A DR. : MM. BERTRAND, BOURDEAU DE FONTENAY, DIRECTEUR, PESTOURIE, SECR. GÉN., ET RACINE.

LE VIEIL HOTEL DE LA RUE DES SAINTS-PÈRES, UN DES PLUS BEAUX DU FAUBOURG SAINT-GERMAIN, S'OUVRE SUR UN JARDIN AUX LIGNES NOBLES.

CI-CONTRE, UNE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION. DE G. A DR. ON VOIT MM. GRÉGOIRE, BOUSQUET, SIEGFRIED, CASSIN ET BOLLAERT.

M. André Siegfried, qui a formé aux Sciences politiques des générations d'étudiants.

# FAIRE DES FONCTIONNAIRES, MAIS SURTOUT DES HOMMES

PAR ROGER DARDENNE

Voyons maintenant l'école en activité. Son directeur, M. Bourdeau de Fontenay, qui appartint longtemps au barreau de Paris et dont la libération fit un commissaire de la République, a bien voulu nous la présenter.

Elle est installée à Paris, rue des Saints-Pères, dans un hôtel qui fut aux Cossé-Brissac, puis aux Castries, avant de devenir la propriété de M. et Mme Firmin-Didot. Dans ce quartier où les belles demeures anciennes sont nombreuses, c'est assurément une des plus belles : cour spacieuse où l'on se représente les carrosses entrant et sortant ; escaliers majestueux, bâtiments de proportions heureuses. Et, derrière, un jardin à la française, aux lignes nobles et simples, un jardin plein de chants d'oiseaux, où l'on peut travailler, se délasser, rêver. (Pourquoi un futur administrateur ne rêverait-il pas quelquefois, ne fût-ce qu'à sa carrière ?)

Peut-être d'ailleurs l'école n'est-elle pas destinée à demeurer à Paris. Un projet la loge à Versailles, en face du château. Mais sa réalisation n'apparaît point comme très prochaine... Il a pourtant la sympathie de M. de Fontenay, qui croit avec raison à l'importance du décor sur l'esprit de ceux qui s'y meuvent. Versailles aussi bien que l'hôtel de la rue des Saints-Pères offrent par leur architecture des modèles de grandeur. Ils invitent aux vastes desseins.

Ce souci de placer les jeunes gens que reçoit l'école dans un cadre favorable à leur mûrissement intellectuel et moral est un des détails auxquels se reconnaissent le goût et le sens de l'humain dont font preuve dans leur mission le directeur et ses collaborateurs et qu'ils tiennent à inculquer à leurs disciples. Car si l'école est une école d'application, il convient de ne pas entendre cette définition de manière trop stricte. Son ambition ne se limite pas à pourvoir les futurs fonctionnaires d'un bagage pratique qui les mette en mesure de s'intégrer promptement dans une administration et d'y tenir correctement leur emploi ; elle est plus haute : elle entend leur donner une formation générale et morale. Faire des fonctionnaires, évidemment, mais surtout faire des hommes.

Voici donc un jeune homme qui, voulant « servir la République », a l'ambition d'accéder aux emplois élevés. Ses regards portent loin. Il se voit préfet, inspecteur des finances, directeur de ministère, conseiller d'Etat peut-être, qui sait ? ambassadeur... L'admission à l'Ecole d'administration est la première étape à franchir pour le futur haut fonctionnaire. Deux concours d'entrée lui sont ouverts.

... S'il est titulaire de certains diplômes universitaires ou s'il a satisfait aux examens de sortie de certaines grandes écoles il passera le premier concours. Appartient-il déjà depuis quatre ans au moins à un service public, il subira les épreuves de l'autre. Ce régime du double concours annuel est une des originalités de l'école. Il lui permet de recruter dans les milieux universitaires — licence en droit et diplôme des Sciences politiques constituant la préparation la plus courante, mais il ne manque pas d'exceptions — et dans les milieux administratifs. Ces différences de formation, dont la variété répond d'ailleurs au vœu des promoteurs de l'école, ne laissent place, cela va de soi, à aucune distinction entre les élèves, quel que soit le concours dont ils sont issus. L'amalgame se fait sans difficultés sérieuses, grâce au libéralisme du régime de la maison, par le jeu de la communauté des goûts ou par la solidarité des stages beaucoup plus que par la similitude des origines. Il n'en reste pas moins que les différences de formation imposent à la direction de résoudre certains problèmes et d'apporter des correctifs aux écarts qui peuvent être constatés. Ainsi les jeunes gens dont la préparation juridique se révélerait insuffisante vont obligatoirement passer quelques mois à l'Université de Grenoble, où un enseignement spécialement organisé leur permet d'acquérir les notions de droit et d'économie politique qui leur sont indispensables pour rattraper leurs camarades.

Les deux concours d'entrée ont une épreuve commune, une composition qui a pour objet de vérifier la culture du candidat et de lui permettre en même temps de faire preuve des qualités de style par où s'atteste déjà une personnalité. Cette composition porte sur un sujet traitant de l'évolution générale des idées et des faits politiques, économiques ou sociaux depuis le milieu du XVIIIe siècle. Dès le départ les candidats sont donc amenés à témoigner qu'ils ne se contentent pas de leurs seules connaissances scolaires, qu'ils ont lu et réfléchi par eux-mêmes.

Une autre épreuve a aussi un caractère bien particulier. Il s'agit de la conversation avec le jury. Le candidat doit pendant dix minutes commenter un texte d'ordre général — tiré d'un historien, d'un philosophe, d'un orateur politique, d'un économiste. Quand il a achevé, une conversation s'engage entre les membres du jury et lui. Elle déborde toujours largement le texte, qui n'est en fait qu'un prétexte. Sans ordre préconçu elle aborde les sujets les plus divers. Pas de meilleur moyen sans doute que ces vingt minutes d'entretien pour faire apparaître l'homme, lui permettre de montrer la fermeté de son jugement, son sens du réel, sa présence d'esprit. L'étendue de ses connaissances aussi. Car les membres du jury aiment à pousser leurs investigations, et le candidat se verra attiré sur le terrain littéraire ou artistique aussi bien que sur le terrain économique.

J'ai sous les yeux un certain nombre des textes qui ont servi à cette épreuve de conversation. Ils sont d'une extrême variété. On rencontre parmi les auteurs choisis : Bergson et Chateaubriand, Karl Marx et Pascal, Machiavel et Fustel de Coulanges, Le Sage et Ben-

jamin Constant, Anatole France et Epictète, Guizot et Stendhal, Montaigne et Montesquieu. Et plus près de nous on a fait appel à Duhamel, à Léon Blum, à Paul Valéry, à Maurois, à Aldous Huxley, à Simone Weil. C'est dire l'ampleur du champ offert à la discussion.

Le candidat a maintenant franchi victorieusement le concours. Il va être affecté à l'une des quatre sections entre lesquelles se répartissent les élèves : administration générale, administration économique et financière, administration sociale, affaires extérieures. Et puis il va quitter Paris. Car, et c'est là sans doute sa particularité la plus remarquable, l'école est un endroit d'où l'on sort dès qu'on y est entré. La première année de scolarité est en effet consacrée aux stages en province ou hors de France. L'importance de ces stages vaut qu'on leur accorde une mention spéciale.

On les a nommés stages de dépaysement. Nombre de jeunes gens qui entrent à l'école n'ont eu en effet jusque-là que peu de contacts avec l'extérieur. Le stage les fera pénétrer en des milieux qu'ils ignorent. Le citadin prendra une idée de la vie rurale ; le Parisien découvrira la province. D'autre part, les élèves sont pendant les dix mois que dure leur « dépaysement » placés près d'un fonctionnaire d'autorité : préfet, contrôleur civil en Tunisie ou au Maroc, administrateur de commune en Algérie, officier des affaires indigènes. Des missions et des responsabilités progressivement plus importantes leur seront confiées. Ils auront donc à faire preuve d'initiative, de décision. En même temps, mêlés au fonctionnement d'une administration, ils en étudieront les méthodes, apprendront à travailler, s'enrichiront d'une utile expérience. Et là encore ils auront à manifester non seulement leurs dons intellectuels et leur culture, mais leurs qualités d'hommes.

Ces stages sont accomplis, avons-nous dit, soit dans une préfecture, soit en Afrique du Nord. Et même d'assez nombreux élèves séjournent maintenant quatre mois en Afrique et six dans la métropole. Quelques stagiaires ont pu être affectés aussi en Allemagne, dans les services de M. André François-Poncet ou dans la Sarre. Les fonctionnaires près desquels sont placés les jeunes gens ont toute latitude pour les diriger de la manière qu'ils jugent la plus profitable. Ils auront d'ailleurs à les noter d'une façon précise. Au surplus, les élèves, dispersés, ne sont pas abandonnés. Tous reçoivent la visite du directeur des stages, M. Racine, ou de son adjoint, M. Mehl, qui les conseillent et redressent, s'il y a lieu, les erreurs. En outre, ils doivent rendre compte périodiquement de leur activité et rédiger enfin un mémoire où en vingt-cinq pages il leur faudra traiter un sujet concret qui apporte les résultats de l'expérience qu'ils auront vécue pendant près d'un an.

La deuxième année ramène les stagiaires rue des Saints-Pères. Cette fois, sous l'autorité de M. André Bertrand, professeur des facultés de droit, directeur des études, ils vont retrouver le travail scolaire sous forme d'enseignements qui s'adressent à tous les élèves et de disciplines particulières à chaque section. Sans entrer dans des détails qui pourraient paraître un peu fastidieux, disons que les cours communs portent sur les grands problèmes nationaux et internationaux contemporains. Un certain nombre concernent les problèmes de l'Afrique du Nord, dont on estime la connaissance aussi utile aux fonctionnaires de la métropole qu'à ceux qui feront carrière au delà de la Méditerranée. N'allez pas croire que les élèves reçoivent passivement les leçons. Cours et conférences sont suivis de discussions. Des conférences faites par de hautes personnalités, des confrontations entre sections, des cours de langues complètent l'enseignement général. Quant aux cours propres à chaque section, ils visent à la formation professionnelle. Ils sont assortis de conférences et de travaux pratiques dirigés par des fonctionnaires et des universitaires. Exercices de « séminaire » — comme on dit en certains pays — où par petits groupes les élèves s'entraînent aux enquêtes, aux exposés écrits ou oraux, s'habituent au travail d'équipe ou de commission.

Cette deuxième année est d'ailleurs décisive puisque c'est à son terme que s'effectue le classement qui affecte les élèves à une carrière déterminée. Ce classement résulte d'un examen où l'on retrouve l'épreuve de conversation, qui paraît bien être l'obstacle entre tous redouté. Les notes d'exercices interviennent dans le classement ainsi que les notes de stage (celle du stage proprement dit et celle qui est attribuée au mémoire par un jury de trois membres).

On pourrait penser qu'à ce moment, chacun étant entré sur la voie qu'il doit suivre, l'école a terminé sa mission. Il n'en est rien. Au cours de la troisième année il va s'agir essentiellement pour les élèves de perfectionner les connaissances spéciales qu'ils auront à utiliser, de devenir, en somme, des « techniciens » de l'administration. Qu'on ne croie pas que ce soit là une mince affaire et qui exige d'eux peu de travail. Il va leur falloir, selon le corps ou le service auxquels ils sont destinés, dépouiller des dossiers, faire des rapports, résumer des documents, rédiger des projets, s'initier au travail parlementaire et gouvernemental.

Pourtant cet « apprentissage » n'absorbera pas toute l'activité des jeunes fonctionnaires. Au début de l'année un nouveau stage leur est imposé, très différent de celui qu'ils ont précédemment accompli. Cette fois ils sont envoyés dans des entreprises privées. On se propose par ce moyen de leur faire prendre une vue du fonctionnement d'une affaire commerciale ou industrielle, de sa gestion, de la psychologie de ses dirigeants, des difficultés que ceux-ci rencontrent parfois du fait de la réglementation administrative. On souhaiterait — et l'on compte bien y parvenir — qu'un stage ouvrier complétât ce stage d'entreprise.

Bien sûr, ce ne sont là que des expériences sommaires. L'entreprise moderne, même quand elle n'est pas la vaste usine où des milliers d'ouvriers suivent « la chaîne », est plus compliquée néanmoins que le magasin de César Birotteau. Il faut plus de quelques semaines pour s'avancer dans la psychologie ouvrière. Cependant, ce n'est pas peu que d'avoir touché sur le vif les appréhensions et les préoccupations du fabricant et du négociant, connu les difficultés d'établissement d'un prix de revient, les besoins d'une trésorerie, aperçu, beaucoup mieux sans doute que dans n'importe quel manuel, le rôle de l'Etat dans la vie économique. Et ce ne sera certes pas non plus une vaine rencontre qu'un contact, même rapide, avec les travailleurs manuels.

Ainsi jusque dans ces derniers mois, seuil de la carrière administrative, se retrouve cette idée dominante, l'enrichissement humain des élèves. Lorsque ceux-ci quitteront l'école pour aller occuper un poste, ils auront déjà participé à la vie de plusieurs milieux sociaux, ils auront connu des hommes de rangs et de professions divers. Au delà de la connaissance théorique et livresque ils auront acquis une expérience directe, personnelle et concrète.

C'est de cette manière que l'école remplira véritablement sa mission, nous disait, au terme du long entretien qu'il nous avait accordé, son directeur, M. Bourdeau de Fontenay. « Nous ne voulons pas seulement former des agents habiles dans l'expédition des affaires publiques. Le sens de la décision, le courage, ce qu'on nomme « le caractère » sont indispensables aux serviteurs de l'Etat. C'est pourquoi nous avons incorporé dans les programmes l'éducation physique, pourquoi aussi nous tenons à ce que le service militaire actif de nos élèves se fasse dans une unité combattante et qu'ils assument les responsabilités de l'officier.

» De même attachons-nous du prix à ce que la solidarité née entre eux pendant leur séjour à l'école se prolonge quand les exigences de la carrière les ont éparpillés. L'Association des anciens élèves, que préside actuellement M. Ivan Cabanne, maintient le lien et s'occupe en même temps de ce qui peut être utile à notre maison. »

Dans son clair et vaste bureau à l'harmonieux décor, ouvert sur le jardin paisible, M. Bourdeau de Fontenay parle avec une conviction grave et émouvante de tous ces jeunes gens dont il a la charge et dont il veut qu'ils soient une élite. Derrière lui, les portraits de Jean Reynaud et d'Hippolyte Carnot, fondateurs de l'Ecole d'administration de 1848, qui ne vécut que quelques mois. L'institution créée par la IV^e^ République a repris l'idéal de sa devancière. Elle peut faire sienne cette phrase d'Hippolyte Carnot : « Chacun est libre de choisir le but moral de sa vie, mais personne n'est libre de ne point donner à sa vie un but moral. »

LES FUTURS HAUTS FONCTIONNAIRES SE PRÉPARENT AVEC APPLICATION AU ROLE DIFFICILE QUI LEUR INCOMBERA UN JOUR, ET LA PAUSE QUI (CI-DESSUS) ENTRE DEUX CONFÉRENCES LEUR PERMET DE SE DÉTENDRE EST BIEN ACCUEILLIE. ENTRE LES DIVERSES SECTIONS DE L'ÉCOLE, LES JEUNES FILLES SEMBLENT TÉMOIGNER UNE PRÉFÉRENCE POUR CELLE DE L'ADMINISTRATION SOCIALE ET SES DÉBOUCHÉS.

# RUE SAINT-GUILLAUME

## OÙ LES JEUNES REÇOIVENT L'INITIATION AUX SCIENCES POLITIQUES

Il serait inexact de ne voir en l'Institut d'études politiques que l'antichambre de l'Ecole d'administration. Son domaine est plus vaste. Mais enfin son but est de donner à tous ses élèves, qu'ils se destinent ou non à la fonction publique, une culture politique et administrative générale. Entre les deux établissements les rapports sont constants et étroits. La topographie même y contribue puisqu'ils sont aussi proches voisins que possible. De l'un à l'autre, l'espace d'un jardin.

Pour nombre de futurs hauts fonctionnaires le passage rue Saint-Guillaume est donc une étape normale de leur préparation aux emplois qu'ils visent. En assumant cette formation l'Institut a pris la suite de l'école libre fondée en 1871 par Emile Boutmy.

Cependant d'importantes différences existent entre l'ancienne école et l'Institut, issu de l'ordonnance de 1945, que M. Jacques Chapsal dirige avec une autorité souriante à laquelle nul détail n'échappe.

Pénétrons dans la maison. Elle est extrêmement animée et le vaste hall du rez-de-chaussée, avec sa « librairie » bien pourvue d'ouvrages techniques, réservée du reste aux élèves, abrite toujours des groupes aux conversations pleines de vivacité. L'Institut compte environ 2.000 élèves, répartis sur trois années d'études. L'année « préparatoire » dispense une culture générale, historique, politique et économique. Elle est obligatoire pour tous ceux qui ne sont pas titulaires d'une licence. En seconde année se rencontrent et des licenciés (ou diplômés de grandes écoles) qui entrent directement à l'Institut et des élèves de l'année préparatoire. Mélange intéressant en ce qu'il réunit des jeunes gens déjà familiers des méthodes de l'Institut et d'autres qui les ignorent, mais qui, plus âgés, font preuve souvent de plus de maturité d'esprit. La troisième année clôt le cycle.

Car il faut le dire : les examens sont sévères. Celui d'entrée en préparatoire (réservé aux bacheliers) ne fournit guère que 50 % d'admis. Le « filtrage » de première en seconde année donne de 40 à 50 % d'échecs. Enfin le nombre des élèves qui obtiennent le diplôme de sortie est de 300 à 350, soit moins de la moitié d'une promotion.

Les 2.000 élèves sont répartis en quatre sections. Le plus fort contingent (50 % environ) figure dans la section du Service public, où sont inscrits tous les aspirants à l'Ecole d'administration. La section économique groupe ensuite un quart des élèves et le restant se partage entre la section générale et la section des Relations internationales, créée en 1949.

L'énumération de ces sections indique à peu près les débouchés que l'Institut offre aux jeunes gens qui suivent ses cours. Ainsi que nous le disions plus haut, il ne forme pas seulement des fonctionnaires. On trouve des hommes éduqués par ses disciplines dans les entreprises nationalisées, dans la banque, dans les assurances, dans les groupements économiques, dans les organismes internationaux, dans des affaires commerciales privées, dans la presse. La liste des anciens élèves de l'école est piquante à consulter. Des hommes politiques, des diplomates, de hauts fonctionnaires y figurent. Mais on y voit aussi l'actuel président du conseil municipal de Paris, le curé d'une grande paroisse de la capitale, un couturier en vogue et Mme Georges Bidault. L'empereur Bao Daï s'est assis dans l'amphithéâtre. Et « du côté » des archives on retrouve la trace de Marcel Proust...

L'austérité des sciences politiques et économiques ne rebute pas les jeunes filles. Au contraire. Elles forment une fraction importante de l'effectif de l'Institut ; 20 %, soit environ 400 élèves (1). Les étudiants étrangers sont nombreux aussi : 350, auxquels s'ajoutent 200 auditeurs, dont la plupart ne passeront qu'un an à Paris, mais qui tiennent à profiter de ce bref séjour pour acquérir mieux qu'une teinture de la culture française. Ainsi se poursuit la tradition de l'ancienne école qui, avant la guerre, accueillait quelques centaines d'étudiants étrangers.

(1) Tous les chiffres donnés se réfèrent à l'année scolaire écoulée.

Comment travaillent ces jeunes gens ? La « conférence de méthode », qui groupe environ 25 élèves, est l'exercice fondamental. C'est un mode de travail qui fait place à l'effort de recherche des étudiants et aussi, et plus largement, à l'acquisition d'une méthode — justification du titre — d'expression et de présentation des idées qui implique une rigoureuse mise en ordre des connaissances acquises. Ces « conférences de méthode » ressemblent assez, en somme, à ce que l'on nomme à l'étranger le travail de « séminaire ». Travail en groupe, qui est également mis en œuvre rue des Saints-Pères, à l'Ecole d'administration. Les résultats en sont si satisfaisants que le système a été étendu à l'enseignement des langues vivantes, entièrement réorganisé, lui aussi, et qui comptait cette année cinquante et un groupes de 25 à 50 élèves contre 16 cours en 1945.

Et puisque notre dessein est ici d'insister sur le lien qui unit l'Institut d'études politiques à l'Ecole d'administration, signalons la préparation directe au concours d'entrée qu'il a organisée. Pour les étudiants déjà titulaires du diplôme d'un institut d'études politiques de province (il en existe à Lyon, Grenoble, Strasbourg, Bordeaux, Toulouse, Alger), des conférences dites d' « année complémentaire » ont été créées. Autre innovation d'un vif intérêt : les candidats à l'école qui appartiennent déjà à l'administration, et pour lesquels un concours spécial est prévu, peuvent prendre part à Paris à des conférences de méthode et, s'ils résident en province ou dans les territoires d'outre-mer, recevoir des documents et des corrections de devoirs. Pour montrer le succès de cette initiative il suffira d'indiquer que près de 600 candidats ont bénéficié l'an dernier de cette préparation, dont 400 par correspondance.

L'Ecole des sciences politiques jouissait naguère de la réputation d'être un milieu assez fermé, dont l'accès n'était guère possible sans une certaine situation de fortune. Les temps ont changé. Aujourd'hui l'origine sociale des élèves varie beaucoup de l'un à l'autre et l'on peut avancer que le recrutement s'effectue dans des milieux fort divers. Fils de fonctionnaires — qui ne sont pas nécessairement de hauts fonctionnaires — et de commerçants n'y manquent pas. La création de l'Ecole d'administration a amené à l'Institut des provinciaux désireux de préparer le concours d'entrée. Au surplus, les boursiers sont en assez grand nombre. Chaque année, 200 élèves peuvent bénéficier de bourses qui leur permettent précisément de préparer ce concours de l'Ecole d'administration. Hélas ! il faut avouer que ces bourses sont nettement insuffisantes devant le coût actuel de la vie, et une revision s'impose dans l'intérêt des études et souvent de la santé des boursiers.

Dans quelques semaines une cérémonie marquera l'inauguration des nouveaux aménagements de l'Institut. Les bâtiments qui avaient abrité l'ancienne école étaient devenus insuffisants. Ils ont été modifiés et modernisés de très heureuse manière. La bibliothèque, en particulier, a été transformée. Une salle de documentation et une salle de périodiques ont été créées. L'ensemble constitue un des lieux de travail les mieux appropriés qu'on puisse trouver à Paris. De nouvelles salles de cours vont s'ouvrir. La maison, qui présente maintenant une façade d'une sobre élégance, est en mesure d'accueillir dans des conditions matérielles satisfaisantes les jeunes gens qui viennent s'initier aux éléments complexes de la vie politique, sociale et économique. Tous, sans doute, ne se consacreront pas au service de l'Etat. Mais il faut souhaiter que, quelle que soit la carrière qu'ils embrassent, ils y apportent ce sens de l'intérêt général sans lequel il n'est point, même dans le secteur privé, de grand administrateur.

R. D.

Les élèves de l'Institut suivent au jour le jour la politique dans la salle des périodiques qui est assidument fréquentée.

L'ILLUSTRE docteur Schweitzer vient de faire un séjour assez long dans sa province natale, l'Alsace. A Colmar il a assisté à une représentation de la pièce de Gilbert Cesbron, « Il est minuit, docteur Schweitzer ! », dont il est le principal personnage (« France-Illustration » l'a publiée dans son supplément du 8 septembre dernier). Il a passé ensuite quelques jours à Paris avant de repartir pour Lambaréné, au Gabon, reprendre la direction de l'hôpital qu'il fonda pour les lépreux.

Schweitzer est un « grand Africain » qu'une vocation bienfaisante a conduit sur le continent noir pour s'y dévouer. D'autres que lui ont entendu cet appel de l'Afrique, et c'est à bon droit que Gilbert Cesbron, dans sa pièce, rapproche de la sienne les grandes figures de Lyautey et du Père de Foucauld. Mais à côté de ces vocations impérieuses, les territoires qui composent la France d'outre-mer exercent leur attrait sur un grand nombre de Français mus par l'esprit d'aventure et par le légitime désir de se créer une situation que la métropole ne leur offre pas, du moins selon leurs vœux. Que peuvent-ils attendre ? Quels débouchés s'offrent à eux ? A cette question répond l'article qu'on va lire.

REGARDS SUR L'UNION FRANÇAISE

# QUELLES SITUATIONS OFFRENT AUX FRANÇAIS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER ?

PAR PIERRE DENOYER

L'ESPRIT d'aventure n'est pas mort en France. L'an dernier plusieurs milliers d'émigrants français se sont dirigés vers le Canada, l'Afrique du Sud, l'Amérique latine. Plus de vingt mille personnes par an font des démarches dans l'espoir de « tenter fortune aux colonies ». Cet attrait des pays d'outre-mer a contribué au relèvement du niveau moyen du personnel français, dont il facilite le recrutement. Mais ces territoires sont-ils vraiment susceptibles d'absorber de nombreux Français ?

On accuse parfois les services officiels français de décourager les vocations coloniales. C'est injuste. Ils partent du principe que n'importe qui ne peut pas réussir outre-mer et que si des bonnes volontés doivent se trouver déçues il vaut mieux que la désillusion survienne avant plutôt qu'après une aventure désagréable. Ils dissuadent donc efficacement les inaptes. Ils ont raison. Font-ils tout ce qu'ils pourraient pour encourager les jeunes, vigoureux et compétents ? C'est une autre question. Aujourd'hui contentons-nous d'examiner quels débouchés s'offrent et à qui.

Le public se fait souvent les idées les plus fausses sur la possibilité de devenir colon. L'ère est passée des pionniers défricheurs de terres sans autre bagage que leur audace et réussissant à se tailler un domaine. Aujourd'hui la compétition internationale sur les marchés agricoles exige des prix de revient bas, de grandes exploitations, des machines perfectionnées, des capitaux. Les entreprises *agricoles* et forestières n'offrent des possibilités d'emploi qu'à des hommes pouvant justifier d'une certaine expérience des cultures coloniales ou de la conduite des travaux forestiers, ou bien à des candidats sortant d'écoles d'agriculture.

Dans tous les domaines, d'ailleurs, les travaux de main-d'œuvre et ceux qui ne réclament pas une technicité particulière sont confiés aux éléments locaux. Peintres en bâtiment, garçons bouchers, boulangers, coiffeurs, chauffeurs se recrutent de plus en plus parmi les autochtones qu'une instruction en progrès met à même de remplacer les Européens.

Suivant l'Agence de la France d'outre-mer, chargée de conseiller et d'orienter les candidats dans le secteur privé, les entreprises *industrielles* ne recherchent en France que des cadres ou des ouvriers très spécialisés, des ingénieurs, des maîtres mineurs, des géomètres topographes, des conducteurs de travaux publics, des spécialistes de la mécanique générale, de l'électricité et du bâtiment.

Les maisons de *commerce* recrutent pour les emplois de début des jeunes gens de vingt et un à vingt-cinq ans justifiant d'une certaine culture générale et de sérieuses connaissances en comptabilité et en anglais. Elles peuvent aussi, pour d'autres postes, engager des chefs comptables, des transitaires, mais l'expérience du commerce outre-mer est alors indispensable.

En ce qui concerne les carrières féminines, il est à retenir que tous les emplois de secrétariat, dactylographie sont pratiquement détenus par l'élément local. Quelques postes d'institutrices, d'infirmières, d'assistantes sociales sont vacants parfois, mais en petit nombre.

Les carrières administratives coloniales — police, douanes, tribunaux — exigent des diplômes et ne s'ouvrent qu'après des concours.

Les personnes les plus compétentes en matière de recrutement pour les territoires d'outre-mer insistent sur trois conditions :

1° *Age.* — Les jeunes surtout sont favorisés. Passé quarante ans, un candidat n'a guère de chances d'obtenir satisfaction. En outre, en raison de la crise du logement qui sévit presque partout, les chefs d'entreprise accordent généralement la préférence aux célibataires ;

2° *Conditions physiques.* — Il faut être en bonne santé. Dans l'administration comme dans le secteur privé tout engagement est subordonné à une visite médicale sévère. Les réformés, les exemptés de service militaire et, généralement, tous ceux qui souffrent d'une infirmité quelconque sont écartés ;

3° *Vocation.* — Il ne faut pas partir outre-mer sur un coup de tête, dans un moment de découragement. Avant de prendre sa décision il faut s'informer exactement des conditions d'existence, savoir comment on sera logé (souvent mal et cher en raison de la pénurie de logements), nourri (souvent avec peu de légumes frais). Quand on accepte allégrement les rigueurs et les sacrifices qui peuvent résulter de l'éloignement, du climat, de l'entourage, alors on peut accepter avec des probabilités de succès un engagement outre-mer.

Pour les jeunes gens en âge de faire leur service militaire un engagement dans les troupes coloniales est souvent recommandé comme un moyen de s'initier à l'existence sous les tropiques et de trouver sur place, lors de la libération, un emploi qui leur convienne.

L'équipement et la mise en valeur des territoires d'outre-mer, poursuivis à un rythme accéléré ces dernières années, ont considérablement augmenté les débouchés pour les Français de la métropole.

Aux jeunes ardents et sains de se préparer pour les services qu'on attend d'eux. Avec un peu de chance, s'ils ont du caractère, ils peuvent trouver outre-mer une activité à l'échelle de leurs ambitions.

# LA TÉLÉVISION AU SERVICE DE LA CHIRURGIE

## DANS LA SALLE D'OPÉRATION LES ÉTUDIANTS VOYAIENT LE DOS DU CHIRURGIEN. ILS VERRONT DÉSORMAIS L'OPÉRATION

PAR R.-J. MOLINE

LES TECHNICIENS DE LA TÉLÉVISION FRANÇAISE ONT INSTALLÉ LEUR ANTENNE PARABOLIQUE DANS LE CLOCHETON QUI DOMINE LA SALPÊTRIÈRE.

L'INTRODUCTION de la télévision dans les amphithéâtres de la Faculté de médecine de Paris et de la Sorbonne s'inscrit dans un programme de modernisation de l'enseignement que favorise M. le doyen Léon Binet et auquel s'attache le corps des professeurs et des agrégés.

L'évolution des moyens d'enseignement se fait rapidement. Le tableau noir, la dissection, l'expérience toute montée conservent leur intérêt, mais ne peuvent plus suffire : les techniques sont trop savantes, les étudiants, trop avides et aussi trop nombreux... Il n'est pas possible d'avoir un moniteur pour chaque élève, et il faut éviter aux malades de trop nombreuses manipulations. Dans le domaine de l'auscultation, plutôt que d'amener les étudiants, un par un, à percevoir un symptôme mal limité, mal centré, en fait mal défini, il est beaucoup plus facile et beaucoup plus profitable de régler un stéthoscope électrique qui, comme il faut et quand il faut, fait entendre à cent élèves dans la poitrine du patient le bruit caractéristique de sa maladie.

Le cinématographe, on le sait, est depuis longtemps entré dans la pratique courante, il permet d'économiser du temps, des sujets anatomiques, des animaux et d'abord la souffrance de ces animaux, il permet le recours au dessin animé, véritable schéma vivant, infiniment plus démonstratif, plus facile à voir, à comprendre, en un mot d'un rendement meilleur que la meilleure leçon classique. Qu'il s'agisse d'une attitude vicieuse, d'une démarche pathologique, du jeu de l'appareil respiratoire ou cardiaque à l'échelle microscopique des mouvements cellulaires, il n'est pas de domaine de la physiologie ou de la pathologie où ne pénètre le cinéma. Il a d'anciens titres de noblesse : on sait que les films de physiologie de Commandon sont contemporains des débuts du cinéma. On ne saurait aborder cette question sans signaler les remarquables réussites de Jean Rostand.

Enfin la télévision elle-même est entrée à la Faculté de médecine à l'occasion du XIV[e] Congrès international de chirurgie. C'est à la Salpêtrière, dans le service du professeur Mondor, que les techniciens de la télévision française, guidés par le professeur agrégé L. Léger, ont monté une camera de prise de vues dans la salle d'opération même. Les images ainsi captées sont immédiatement transmises et observées à la Faculté de médecine ou à la Sorbonne.

Les possibilités d'une telle réalisation tiennent à une particularité du système d'éclairage habituel des salles d'opération : il s'agit d'une très grosse lampe faite d'ampoules et de miroirs multiples disposés de façon que dans le champ opératoire il n'y ait jamais d'ombres portées. Le centre de cette lampe puissante, placé juste au-dessus des mains du chirurgien, au point précis où il opère, n'est pas par lui-même éclairant. A cet endroit un miroir donne la meilleure image possible de l'opération ; il suffit de l'incliner légèrement pour que cette image soit facilement observable latéralement. La camera occupe la place privilégiée d'où ce miroir est le mieux vu. L'image est redressée, transmise et projetée. L'onde qui véhicule cette image est complexe puisqu'elle porte à la fois l'intensité lumineuse correspondant à l'image, l'influx qui commande le balayage de l'image par le spot lumineux (véritable trait de feu qui dessine cette image) et, enfin, l'incitation qui permet de déplacer progressivement ce rayon lumineux. Cette onde est exactement dirigée et réglée sur un récepteur défini de telle sorte qu'on ne peut la capter que dans la mesure où l'on dispose du réglage spécial, ainsi une opération peut chaque fois qu'il est nécessaire servir à une démonstration, mais ne revêt jamais le caractère d'une divulgation de mauvais aloi. Des expériences analogues sur courte distance, mais en couleurs, se poursuivent à l'aide d'un appareillage américain dans le service du docteur Thalheimer, à l'hôpital Boucicaut.

On projette avec une grande vérité et une grande visibilité tous les détails techniques d'une intervention chirurgicale. Les étudiants sont chez eux à l'amphithéâtre, le chirurgien, chez lui dans la salle d'opération. L'intervention peut, sans être en rien troublée, supporter des commentaires détaillés. On ne peut mieux montrer le progrès accompli qu'en soulignant que dans la salle d'opération seuls le chirurgien et son aide voient en entier les détails de l'opération, que le chirurgien qui veut montrer à un tiers ce qu'il fait est en pratique obligé d'empiéter sur la technique opératoire. Jusqu'ici les étudiants n'ont pour ainsi dire vu que le dos du chirurgien, ils verront maintenant l'opération elle-même.

CI-DESSUS : LE DISPOSITIF MIS EN PLACE DANS LA SALLE D'OPÉRATION ; AU CENTRE, LE « CHAMP OPÉRATOIRE » ; EN HAUT, LE MIROIR QUI, PLACÉ AU POINT D'ÉLECTION, « VOIT » TOUS LES DÉTAILS DE L'INTERVENTION ; A GAUCHE, LA CAMERA DE PRISE DE VUES. DU HAUT DE LA CHAPELLE, L'ONDE DE TÉLÉVISION SE PROPAGE AU-DESSUS DES JARDINS DU CÉLÈBRE HOSPICE (A GAUCHE) VERS LA SORBONNE OU LA FACULTÉ, OU L'IMAGE EST PROJETÉE SUR DE GRANDS ÉCRANS.

# Ce que m'a dit EVA PERÓN

## AVANT LA RÉBELLION AVORTÉE DE BUENOS-AIRES

Quelques semaines avant les élections générales argentines, fixées au 11 novembre, un mouvement insurrectionnel, fomenté par des éléments militaires, a éclaté à Buenos-Aires. Il a d'ailleurs été réprimé en quelques heures. Les origines en doivent être recherchées dans le mécontentement qui affecte certains milieux intellectuels, le monde des affaires et les anciens partis politiques. L'un des griefs adressés par les militaires insurgés à la politique du président Perón réside dans la place, excessive à leur gré, prise dans la vie publique du pays par Mme Eva Perón. Celle-ci, dont la santé laisse fort à désirer présentement — on a parlé d'une grave leucémie — avait reçu quelques jours avant le soulèvement Mme Brigitte Servan-Schreiber, qui fait ci-dessous le récit de cet entretien.

PAR BRIGITTE SERVAN-SCHREIBER

C'est vers 6 heures du soir que je fus introduite dans le bureau d'Eva Perón au ministère du Travail, à Buenos-Aires. Là une très grande pièce d'environ 30 mètres de longueur, entourée de colonnes, abritait la foule de deux cents personnes qui attendaient une entrevue avec la première dame d'Argentine. Elle se trouvait elle-même à proximité d'un énorme bureau, le sien, où elle ne s'assied jamais, car elle reçoit debout en allant de l'un à l'autre. L'atmosphère générale était peu bruyante, car on parle bas dans le bureau de Mme Perón. Les huit téléphones blancs qui se trouvent sur son bureau ont d'ailleurs une sonnerie très sourde, et cinq secrétaires masculins, jeunes et beaux, sont là pour répondre au moindre appel, ceux de Mme Perón et ceux du téléphone. Elle était vêtue d'une robe de Jacques Fath, en gros taffetas marron clair, et un chapeau brodé d'or couvrait ses cheveux naturellement blonds.

Tous les après-midi Mme Perón est au ministère du Travail, quelquefois jusqu'à 2 ou 3 heures du matin, pour expédier les affaires courantes rapidement. Elle discute ferme avec certains, sérieusement avec d'autres ; elle se contente d'une poignée de main pour tous ceux qui n'ont pas la possibilité de lui parler longuement.

Elle avait ce jour-là avec tous un sourire pour appuyer ses arguments et pour imposer sa volonté par son charme féminin.

Si l'on rencontrait Mme Perón dans un cocktail très parisien on la remarquerait comme une jolie femme, mais plus encore pour son élégance vestimentaire et pour son extrême féminité.

Mme Perón n'est pas une *pin-up* ni une madone : Mme Perón est une vraie femme dans toute l'acception du terme, elle n'a rien d'une « femme d'Etat ».

Peut-être est-ce sur la scène, car elle était petite actrice au début de sa vie, qu'Eva Perón a acquis cette aisance naturelle et l'abattage de celles qui savent se tenir dans un salon avec une désinvolture distinguée et presque retenue.

Mais je voulais voir Mme Perón au travail, et, assise dans un petit coin de cette immense pièce, j'observais ses moindres gestes.

Pour donner des ordres aux quatre ou cinq ministres qui étaient là, autour d'elle et qui devaient obéir, Mme Perón ne plisse pas le front, ne hausse pas la voix, mais son ton ferme ne peut engendrer que l'approbation.

Je voulais poser des questions ayant trait à la politique de Mme Perón, mais quand je me trouvai devant elle je compris immédiatement que celles-ci n'étaient pas adéquates. Mme Perón ne parle pas français, et nous dûmes nous servir d'un interprète. Eva Perón, même si elle est très pressée, se donne complètement à son interlocuteur pendant le court moment qu'elle passe avec lui.

— Quelle est, lui demandai-je, la personnalité politique qui vous a le plus frappée au cours de votre voyage en Europe ?

— Je ne puis faire aucune particularité. D'ailleurs pourquoi le ferais-je puisque tout le monde a été également aimable et m'a également bien reçue ? J'ai été spécialement touchée par l'accueil de la France.

— Les femmes argentines vont voter pour la première fois pour les élections présidentielles en novembre prochain. Croyez-vous que leur influence modifiera le vote ?

— Je suis présidente du parti féminin argentin, et nous avons déjà deux millions d'adhérentes sur quatre millions de femmes qui représentent la moitié du corps électoral argentin. Les femmes du peuple ont conscience de leur responsabilité civique, et les abstentions seront probablement très faibles.

— Croyez-vous que les femmes soient capables de faire de la politique ?

— Quand elles seront éduquées, seulement. Moi-même je ne suis pas une femme politique ; j'ai deux amours : Perón et mon peuple. Je me dévoue à l'un et à l'autre sans compter.

— Quel est votre couturier ? Quels sont vos parfums préférés ?

— Il y a certaines heures pour parler de cela, et je ne puis d'ailleurs me prononcer sur une telle question. J'aime tous les parfums et tous les couturiers français.

Le fait de se dévouer à son mari et à son peuple fatigue beaucoup Mme Perón.

Elle dort quatre à cinq heures par nuit, mange peu, uniquement la viande renommée de son pays, et ne boit jamais d'alcool. D'ailleurs Mme Perón, qui doit avoir environ trente-cinq ans, a le teint de ceux qui n'ont pas toujours mangé à leur faim dans l'adolescence. En effet elle est la dernière fille d'une famille de sept enfants, de fermiers de Los Toldos, petit village de Buenos-Aires ; elle quitta la maison paternelle à l'âge de quatorze ans, en haillons et pieds nus, pour venir dans la capitale au-devant de son destin. Après un succès modeste sur la scène et sur l'écran, elle s'essaya à la radio. Elle fut appelée, alors, à prononcer avec son accent populaire des discours pour une campagne qu'organisait à ce moment le colonel Perón, ministre du Travail.

Son ascension, unique dans l'histoire puisqu'en moins de deux ans de speakerine à la radio elle devint la première dame d'Argentine, ne lui suffit pas. Il fallait qu'aux côtés de Perón elle agît vite et fort. Pour qui ? Pour les *descamisados* (les sans chemise), ceux de son milieu, de son enfance. Elle jeta en 1946 les premières bases de *Fundación Eva Perón* ou *Ayuda Social* qui a pour but de soulager les indigents.

La *Sociedad* n'a jamais voulu la reconnaître comme une des siennes. Eva Perón a le plus grand mépris pour la *Sociedad* et elle croit que le secours social doit être pratiqué sur un plan gouvernemental uniquement. Elle fit donc construire des « châteaux modernes » : des prototypes d'hôpitaux, d'écoles, de centres d'accueil, etc. Ils sont tous d'un raffinement et d'un cadre somptueux ; des meubles de style Louis XV ornent les salons et le marbre recouvre les piscines et les salles de bains. Ses amis architectes péronistes ont eu un large champ d'action.

De tout ce que j'ai visité ce qui m'a le plus frappée est la *ciudad infantil*, ou cité des enfants, où deux cents petits orphelins ou abandonnés, sur plusieurs milliers, vivent dans une ville à leur échelle les quelques mois les plus heureux de leur vie.

Mme Perón reçoit une moyenne de six cents personnes et de douze mille lettres par jour. Elle a un sens aigu de la publicité et exige que son portrait ainsi que celui de son mari couvrent par millions les panneaux des rues de Buenos-Aires et des autres villes de son pays. Elle aime aussi voir chez des particuliers son portrait ainsi que celui de son mari à côté des photographies de famille. Des avenues et des villes entières portent aujourd'hui son nom, la principale est, aux environs de Buenos-Aires, la *Ciudad Evita*, qui, dans six ans, comprendra dix mille maisons pour les fonctionnaires.

Mme Perón voit peu son mari dans la semaine. Le samedi et le dimanche ils restent tous les deux à se reposer dans leur palais résidentiel. On leur fait passer des films de cinéma. Mme Perón profite de ces heures de détente pour soigner elle-même ses deux petits caniches qu'elle aime beaucoup. Elle dicte pendant ces moments tranquilles ses Mémoires, qu'elle a commencés depuis trois ans et qui seront publiés à une date inconnue.

Personne ne peut vraiment connaître en profondeur la personnalité de Mme Perón. Ni les gens qui vivent à côté d'elle, et encore moins le journaliste qui passe. Son nom est déjà inscrit dans l'histoire, et les chemins supérieurs sur lesquels elle est entraînée, où son corps et son esprit atteignent la cadence inhumaine des élus des grandes fatalités, l'ont déjà arrachée aux réactions classiques de l'individu normal. La puissance engendre le mystère et le silence. Chacun regarde selon lui-même : « Vérité au delà des Pyrénées, erreur en deçà. »

De dr. a g. : M. Pollet-Ternynck, président de la F. F. S. E. et du club des Habits Rouges, le comte Jacques de Vienne, président de la Société hippique française. A g. : un concurrent, le Cte de Bartillat.

Photographies *France-Illustration* (Roger Boulet).

Ci-dessus : le lieutenant Lefrant, montant Vézelise, remporta brillamment le championnat. M. Alberto Pariente, de la fédération du Venezuela, lui remit une médaille d'or (ci-contre). Au-dessus : Mme Rident, sur Totote.

## AU TERRAIN DE L'ÉTRIER

# SUITE D'AUTOMNE DU CONCOURS HIPPIQUE DE PARIS

PAR D. TRÉ-HARDY

Le charmant terrain du cercle de l'Etrier monopolise pour l'instant l'activité hippique. Ces jours-ci une série d'épreuves désignèrent les meilleurs cavaliers de France. Le championnat réunissait un lot de « cracks » affirmés dans les compétitions internationales. Nul doute que le vainqueur n'ait conquis à l'avance le public des habitués. Le lieutenant Guy Lefrant, du C. N. S. E., arrive d'Indochine, où il a pris part aux derniers combats. L'équitation d'obstacles est pour lui une nouvelle école de volonté. Il a monté avec une étonnante adresse le « jumper » Vézelise, de l'écurie de Rycke-Potié. Seul sans faute, il eut les honneurs du triomphe en rentrant au paddock.

Les jeunes des S. H. R. et U. vinrent à leur tour affronter la capitale. A leur actif beaucoup de tenue et de discipline. Mme Rident remporte le premier prix individuel, et l'équipe de la Société d'équitation de Paris est en tête après sélection.

Foule des grands jours ?... Pas tout à fait !... On était à peine rentré.

— Deauville... Biarritz ?... Où avez-vous passé vos vacances ?

— Quelque part en France ! répond un dissident.

Les aperçus s'arrêtent à l'entrée en piste des concurrents. M. Hollier-Larousse, M. de Maisonneuve supputent les chances. Mme Villenave regarde passer Camelia IV ; M. Max Gadala s'intéresse à Trinqueur, admirablement compris par le comte de Maillé.

Grand remous pour la distribution des récompenses. La « Coupe », superbe plat d'argent, miroite de tout son éclat. M. Pollet-Ternynck, le comte Jacques de Vienne s'entretiennent à voix basse. Le général Donnio, le colonel Chiappini et le colonel Carbon entourent avec eux M. Lefrant. Les photographes ne manqueront pas de fixer cette minute exceptionnelle. M. Alberto Pariente offre une médaille d'or au nom du Venezuela.

Au bar de l'Etrier M. de Rycke-Potié, heureux propriétaire, fait couler le champagne à flots. Le colonel Cavaillé ne cache pas sa fierté du succès de son poulain. Voici le lieutenant du Breuil, gagnant du championnat de 1950, MM. d'Orgeix et d'Oriola. Ils prennent très sportivement leur glorieuse défaite.

— On en reparlera au Cossé-Brissac..., dira quelqu'un en souriant.

En concours, la roche Tarpéienne est souvent près du Capitole !

# L'OPINION DE DENIS MARION
## SUR
## « BARBE-BLEUE »

Saluez bien bas, manants, ce seigneur : son prix dépasse celui de tous ses pareils. 250 millions disent les uns ; 350 renchérissent les autres. Le producteur lui-même n'est peut-être pas complètement fixé sur ce point. Des économistes pointilleux objecteraient qu'à prendre une unité de monnaie stable, l'or par exemple ou le salaire du manœuvre maçon limousinant, on trouverait dans la production française des films dont le budget a dépassé celui-ci : il se peut, et peu importe. Le spectateur marchandera d'autant moins le coût de son plaisir qu'il n'y va pas de sa poche : le prix de son fauteuil ne s'en trouve pas augmenté. Ne jugeons qu'au résultat obtenu.

Premier point acquis : voilà enfin un film français en couleurs qui souffre la comparaison avec ce qui s'est fait de mieux aux Etats-Unis (*Autant en emporte le vent*), en Grande-Bretagne (*Henri V*) et en Russie (*la Bataille de Berlin*).

C'est un nouveau procédé, Gevacolor, voisin de l'allemand Agfacolor, qui a été utilisé. Ses avantages et ses inconvénients, différents de ceux du Technicolor anglo-américain, aboutissent à un résultat équivalent. En tournant exclusivement en studio, en choisissant pour les paysages une neige dont la blancheur est bien plus photogénique que le vert des feuillages ou le brun de la terre, les techniciens sont arrivés à des résultats qui ne blessent jamais l'œil et qui lui réservent de temps à autre des surprises agréables.

Ils ont tiré ainsi le meilleur parti du talent de Wakhévitch, qui a composé des décors et des costumes simplement admirables. Le fait qu'ils ont été inspirés, sinon empruntés aux œuvres des primitifs flamands, et spécialement de Breughel, ne diminue en rien leur mérite. En dehors de leur luxe et de leur beauté intrinsèque, ils composent des ensembles merveilleusement équilibrés qui suffisent à eux seuls à donner intérêt et vie aux personnages qui s'y meuvent.

Il faut bien cela, car le revers de la médaille est aussi consternant que l'avers est plaisant : cette débauche de recherches, de patience, de goût, d'ingéniosité est mise au service d'un scénario à la fois inexistant et vulgaire. L'originalité des auteurs (dont il vaut mieux taire les noms, dans leur intérêt) est allée jusqu'à imaginer que Barbe-Bleue n'avait pas tué ses six femmes précédentes, mais les gardait prisonnières dans son château : pourquoi la découverte de ce secret vaudrait-elle à la septième la mort au lieu d'une réclusion identique demeure un véritable mystère qui, lui, ne sera jamais éclairci. Comme l'a d'ailleurs confessé avec ingénuité l'un des coupables, sur les cent cinquante moutures de la vieille légende que leurs fabricants ont déposées avec soin à la Société des auteurs il y en a une moitié d'entre elles qui ont recours à ce stratagème.

Quant à l'esprit avec lequel ce poncif a été traité, il est encore plus usé, quand il n'est pas plat. Le récit que fait Barbe-Bleue de ses six assassinats est une imitation aussi visible que manquée de *Noblesse oblige*. Elle est relevée de calembours qui n'ont plus cours que dans des provinces très reculées, tel : « La faim justifie les moyens. »

Pierre Brasseur se tire du texte indigent qui lui a été confié en se parodiant lui-même. Cécile Aubry fait preuve d'une manière inattendue de dons de comédienne qu'on avait pu mettre en doute jusqu'ici.

### UN DESSIN ANIMÉ QUI NE DOIT RIEN A WALT DISNEY

Ne manquons pas de signaler un film beaucoup plus important et plus réussi, en dépit de son court métrage : il s'agit du dessin animé qui passe à Paris en complément de cet ennuyeux vaudeville qui s'appelle *Comment l'esprit vient aux femmes* (*Born yesterday*). Intitulé *Gerald Mc Boing Boing*, du nom de son protagoniste, il conte les aventures d'un petit garçon incapable de prononcer une parole articulée, mais produisant à volonté les bruits les plus variés.

Pour la première fois depuis vingt-cinq ans il se trouve un auteur de dessin animé qui s'évade de la conception et des traditions que Walt Disney a imposées à tous ses émules, même à ceux qui prétendent échapper à son influence. Dessin, couleurs, son et animation sont fondamentalement différents de ceux auxquels nous avons été habitués et — ce qui est plus important — le résultat est d'une qualité égale, peut-être même d'un comique supérieur (si la nouveauté n'a pas gonflé exagérément notre enthousiasme).

Quel est ce révolutionnaire ? Le générique cite les noms parfaitement inconnus de Stephen Bossitow et Robert Crannon sans qu'il soit possible de faire la part de l'un et de l'autre. Espérons que nous verrons beaucoup de leurs œuvres pour apprendre à mieux les connaître.

Le vieux maitre d'hotel Hugo a accueilli chez Maxim's les interprètes de « la Dame de chez Maxim ». De g. a dr. : A. Bervil, A. Champeaux, Gilles, G. Touret. Au « Big Show » : F. Gravey, F. Rosay, Joan Fontaine, Gracie Fields, G. Sanders.

# Soirs de Paris...

PAR MARCEL IDZKOWSKI

Greta Garbo est parmi nous. M. Garbo aussi

La « Divine » est toujours mystérieuse et fuit les journalistes. On est ainsi obligé de la photographier « à la sauvette ». Cela n'arrange rien pour ses portraits, mais « la » Garbo s'en moque. Son comportement spontané est minutieusement préparé à l'avance !

José Ferrer, Oscar 1951 pour son interprétation cinématographique de *Cyrano*, est également à Paris. A un entr'acte de *la Femme troublée*, de notre confrère Roger Féral, il s'en fut trouver un des interprètes de la pièce : J.-P. Coquelin. Le jeune Coquelin lui fit cadeau d'une lettre écrite par Edmond Rostand à Coquelin (le grand) au moment où il répétait *Cyrano*, et José Ferrer fut si touché de ce geste qu'il éclata en sanglots.

La N. B. C. américaine a eu l'heureuse idée de présenter son *Big Show* non pas de New-York, mais de Paris. La scène de l'Empire accueillit pour un soir cette grande émission animée par Talulah Bankhead et nous vîmes sur le plateau : Joan Fontaine, George Sanders, Fred Allen, Gracie Fields, Joséphine Baker et le trio Fernand Gravey-Françoise Rosay-Grégoire Aslan, qui jouèrent — en hommage à Jouvet — des scènes de *Knock* en anglais.

Enfin, pour en terminer avec les U. S. A., Pierre Louis-Guérin présente au Palais des sports un *Holiday on ice 1951* qui est, à coup sûr, le plus somptueux *ice show* qui nous ait été donné à Paris.

Les premières se succèdent déjà à un rythme accéléré. Pour applaudir Rosario et Antonio, au théâtre des Champs-Elysées, les « tenues de soirée » furent discrètes, mais au gala de *Barbe-Bleue*, au Colisée, l'élégance reprit ses droits et c'est devant une salle très brillante (avec au banc du gouvernement MM. Robert Schuman, Louvel, Cornu et Duchet) que Christian-Jaque nous conta les aventures revues et corrigées de *Barbe Bleue*, en couleurs, comme son nom l'indique.

Le dernier dimanche de septembre a été exceptionnellement brillant à Neufchelles et au Touquet.

Neufchelles est un petit village de l'Oise, dont le maire n'est autre que M. François André. Chaque année M. André organise pour ses administrés une fête particulièrement réussie ; il passe en revue les balcons fleuris, il préside le concours de la plus belle pomme, il serre les mains des pompiers... et le tout avec cette élégance racée qu'il déploie à Cannes ou à Deauville.

Une charmante tradition (depuis vingt ans) fait que Le Touquet, le soir de sa fermeture annuelle, offre à ses clients un souper monstre. A minuit les douze coups sont frappés sur une casserole, de grands rideaux s'ouvrent et, à côté de la salle de jeu, apparaît un immense buffet. Même les joueurs suspendent leurs bancos pour aller se restaurer... mais comme c'est le dernier jour, il n'y a pas d'heure limite, et à 3 heures de l'après-midi, le lendemain de cette « beuverie », il y avait encore des pontes (un peu fatigués) autour du tapis bleu des tables de jeu.

Le Tout-Londres était là pour cette *party* et aussi, avec quelques figures parisiennes... de nombreux industriels du Nord. Ceux-là d'ailleurs partirent pour leurs usines avant la fin de cette fête.

M. François André a délaissé Deauville pour faire admirer Suzy Delair et a Henri Vidal les belles betteraves de Neufchelles, le seul village qui ait élu un maire inamovible.

J.-P. Coquelin remet a José Ferrer, le « Cyrano » américain, une lettre d'Edmond Rostand. Claudine Longet (petite vedette des « Innocents ») ne respecte pas les entrées interdites.

# L'OPINION D'YVES GANDON

## SUR

## «ANDROCLÈS ET LE LION» ET «LES INNOCENTS»

Accordons un bon point à Mme Christine Tsingos pour avoir voulu monter *Androclès et le Lion,* de G. Bernard Shaw, à la Gaîté-Montparnasse. Cette pièce, représentée pour la première fois en 1912, la même année que *Pygmalion,* n'appartient sans doute pas à la meilleure veine du fameux humoriste, mais elle excite le rire, et même lorsque l'esprit se rebiffe contre l'excès de la bouffonnerie. On a prudemment joint au programme un extrait du commentaire de l'œuvre par l'auteur. G. B. S. y tire ses fusées habituelles. Il n'a pas voulu, dit-il, « montrer le conflit entre une fausse théologie et une vraie, mais ce que sont, par essence, les persécutions ». Ces intentions se traduisent, dans le prologue, par une scène de ménage entre le chrétien Androclès et sa femme, furieuse que la nouvelle religion de son mari l'ait contrainte de fuir sa maison ; au premier acte par un long débat entre un groupe de chrétiens promis aux bêtes du cirque et plusieurs païens évolués, dont un galant capitaine amoureux de la chrétienne Lavinia ; au deuxième acte par une farce poussée, assez proche de Meilhac et de Halévy, qui, dans le cadre du Colisée, aboutit à une espèce de réconciliation délirante entre un empereur apoplectique et rigolard et les martyrs manqués. Tout cela n'est guère sérieux, ne veut pas l'être, et n'appelle même pas l'indignation des âmes pieuses. Le rire de G. B. S. est moins destructeur qu'il n'y paraît à première vue. Agnostique déterminé, l'auteur d'*Androclès et le Lion* estime que le paganisme avait sa raison d'être autant que le christianisme à un moment donné de l'évolution, et que César était fondé à se défendre contre les sectateurs du Christ. Tous deux l'intéressent au même titre, en tant qu'ils représentent l'humanité dans sa course aveugle vers un accomplissement imprévisible. S'il figure ses chrétiens comme des illuminés, sans doute fallait-il qu'ils le fussent. Il n'a pas de goût pour le fanatisme, mais ne se dissimule pas que les fanatiques ont leur place dans la société, ne serait-ce que pour le pittoresque.

Cette cocasserie philosophique est jouée dans un bon mouvement par une troupe un peu inexpérimentée, mais pleine d'ardeur. M. Marcel Vallée est un empereur romain digne du Palais-Royal. M. Jean-Marie Serreau, le meilleur de la troupe, tient le rôle d'Androclès dans une note d'ahurissement candide qui participe pleinement de l'esprit « shavien ». Je citerai encore Jean-Marie Lamy, à peu près parfait en colosse innocent.

En définitive, *Androclès et le Lion* peut agacer les uns, déplaire franchement aux autres, mais amuse les plus sourcilleux. La mise en scène de Christine Tsingos est intelligente et tire un honorable parti de moyens limités. Tout cela fait que G. B. S., à mon sens, ne se jugerait pas trahi.

Le spectacle est complété par un acte d'Octave Mirbeau, *le Portefeuille.* Un demi-siècle d'écart rend les grandes colères du pamphlétaire exactement puériles et ses pétards sont mouillés. Voilà une exhumation inutile.

*Les Innocents,* au théâtre Edouard-VII, débutent bien. Il s'agit d'une pièce découpée en plusieurs tableaux et tirée d'une nouvelle d'Henry James par William Archibald, l'adaptation française étant due à Mme Paule de Beaumont et à M. Gaston Bonheur. Nous sommes dans un château de la campagne anglaise. Quatre personnages : Mlle Giddens, gouvernante, Mme Grosz, sorte d'intendante-servante, et deux enfants, le frère et la sœur, Miles et Flora. Flora est une curieuse petite personne de dix ans, fort imaginative. Miles, douze ans, vient d'être chassé du collège. Tous deux vivent dans le monde mystérieux de l'enfance, et Mlle Giddens, fille de pasteur, vient d'arriver dans le château pour diriger leur éducation. Elle fut précédée dans cette tâche par une autre institutrice, aussi jeune et jolie qu'elle et qui s'enfuit du château dans des circonstances obscures. Mlle Giddens, dans le grand château inhabité aux trois quarts, est tout de suite la proie d'hallucinations bizarres. Elle croit voir un, puis deux fantômes, et l'attitude des enfants n'est pas pour la rassurer.

L'atmosphère créée dans les premiers tableaux est ce qu'il y a mieux dans la pièce. On y ressent vivement une certaine poésie née des mirages de l'imagination enfantine. Mais nous finirons par apprendre que le fantôme majeur qui rôde autour de la maison est celui d'un domestique dépravé, qui corrompit plus ou moins le jeune Miles. La gouvernante guérira celui-ci en lui arrachant le nom du mort. Nous sommes en plein freudisme et assez mal à l'aise quand s'achève cette scène pénible.

L'interprétation, dans son ensemble, n'arrange rien. Le petit Gérard Gervais a déjà tous les défauts d'un acteur chevronné qui aurait une fois pour toutes renoncé au naturel. De la petite Claudine Longet on pourrait dire qu'elle est presque effrayante d'assurance. Je ne pense pas que Mlle Elisabeth Hijar était faite pour nuancer comme il l'aurait fallu le rôle de Mlle Giddens. Reste Mme Mona Dol, qui joue « vrai ». Mais elle ne peut à elle seule sauver cette pièce.

## ★ L'OPINION D'ANDRE ROUSSEAUX ★

# LE SECRET D'ANDRÉ GIDE

André Gide passe pour un des écrivains qui ont mis le plus de ténacité à écarter l'artifice littéraire afin de dévoiler l'authentique réalité de la vie. La vérité est que dans la littérature peu d'œuvres ont été conduites avec plus d'art que la sienne. Le petit livre dont il a soigneusement préparé la publication posthume, et qu'on a vu paraître six mois après sa mort, en est une preuve de plus. C'est intitulé : *Et nunc manet in te,* suivi de *Journal intime* (Ides et Calendes). La première partie est une confession écrite par Gide en 1938, après la mort de sa femme. La seconde est une suite de fragments de son journal, qui s'échelonnent de 1916 à 1939, et dont il avait différé la divulgation.

Le tout nous révèle un secret sur lequel Gide avait voulu garder le silence de son vivant. Cet homme qui, outre son *Journal,* fit imprimer *Corydon* et *Si le grain ne meurt* avait-il donc tenu quelque chose caché ? On croyait pourtant que l'aveu total, fût-il scandaleux, était pour lui une sorte de nécessité de la vie intellectuelle et morale. C'est même par là que l'œuvre de Gide semblait lancer un défi à toute autre littérature. Or il apparaîtrait maintenant que cette littérature de confession, pour être complète, devait être augmentée de la confidence qui nous est faite d'outre-tombe et par laquelle les autres aveux sont remis en question.

Je crois, pour ma part, que les choses les plus indicibles s'expriment au contraire dans les œuvres de l'art. C'est même l'intérêt le plus profond de la littérature que de détenir des vérités qu'un homme a plus ou moins laissé paraître dans sa vie. Quand il s'agit d'un grand écrivain (et non d'un fabricant de pacotille littéraire), tel roman, tel poème, telle pièce de théâtre sont en réalité le témoignage où l'artiste nous fournit le moyen de découvrir l'homme. C'est pourquoi il me paraît depuis longtemps que la tâche la plus intéressante de la critique est d'essayer de déchiffrer le langage, peu mystérieux si l'on sait lire, où doit se révéler l'homme qui l'a écrit. Il suffit d'une lecture attentive pour y arriver. Et l'œuvre de Gide nous en donne la preuve aujourd'hui : non pas cette partie de l'œuvre qui est faite d'aveux directs, mais celle qui ressortit à ce qu'on appelle la littérature d'imagination. Le secret qui nous est livré aujourd'hui par un livre de confessions, nous pouvions et nous devions le pressentir si nous avions lu les livres de pure littérature. Il me faudra peu de mots pour le montrer. On m'excusera si je tire ces lignes d'une étude que j'ai publiée moi-même il y a plus de quinze ans. Je ne prétends pas jouer au jeu facile du « je l'avais bien dit ». C'est Gide, en l'occasion, qui l'avait bien laissé entendre. Ce que je notai alors, au cours du petit essai que je lui ai consacré dans mon livre *le Paradis perdu,* avait surtout pour mérite de détacher, pour leur donner toute leur résonance, certains mots significatifs.

J'en venais au moment où se dessine dans la vie de Gide son amour pour sa cousine Madeleine Rondeaux, qu'il va épouser. Quand il parle d'elle, c'est sous le nom d'Emmanuèle. J'écrivais alors : « André et Emmanuèle. A. et E. Le monogramme d'Adam et Eve s'inscrit sur l'aventure d'un couple de féerie. C'est Adam et Eve dans un jardin irréel ; dans un songe de nuit d'été. « Aimer par l'âme seule une âme qui vous aime » de même... »

J'empruntais cette citation capitale au premier livre de Gide, *les Cahiers d'André Walter.* Or son dernier livre, qui est l'ouvrage posthume publié aujourd'hui, révèle que le mariage avec sa cousine fut un mariage blanc. Quand je dis que la littérature exprime ce que la vie tient caché, il faudrait ajouter qu'elle est même capable de le dire avant que ce soit accompli.

L'aveu que nous apporte *Et nunc manet in te* est complété par ceci : « Ce n'est que longtemps plus tard que j'ai commencé à comprendre combien cruellement j'avais pu blesser, meurtrir celle pour qui j'étais prêt à donner ma vie — lorsque étaient déjà portés depuis longtemps, avec une atroce inconscience, les blessures les plus intimes et les coups les plus meurtriers (...). Je garde ce remords d'avoir faussé sa destinée. » Ce meurtre moral était-il encore inconscient quand Gide écrivait certains de ses romans ? En tout cas, il m'avait suffi de lire ces livres-là pour noter, dès mon étude de 1936 : « André Gide tue autant de jeunes filles ou de jeunes femmes qu'il écrit de romans d'amour (...). Morte, Marceline de *l'Immoraliste* ; morte, Gertrude de la *Symphonie pastorale* : Béatrices d'un Dante à rebours qui descend du Paradis à l'Enfer. »

Et j'insistais sur le sens de ces meurtres littéraires, en ajoutant : « Si nous disons que Gide tue ces amantes, ces fiancées, ces épouses, ce n'est pas seulement parce qu'il est le romancier, maître de la vie de ses personnages. C'est qu'il est aussi un peu le héros de ses romans (...). Dès *André Walter* on voit la femme aimée s'effacer discrètement de l'existence où monologue un sophiste de l'amour. André Gide dévore ses héroïnes de façon aussi implacable que la mante religieuse dévore son mâle. La littérature, comme il arrive souvent, va ici plus loin que la réalité (...). »

Cette dernière phrase était ingénue. Une critique dont la logique eût été plus audacieuse aurait décelé que la littérature exprimait à sa façon la réalité qui nous est découverte aujourd'hui. Cependant je faisais cette dernière remarque : « Quand le rideau tombe, à la dernière page de la douloureuse confession de *Si le grain ne meurt,* sur la veille du jour des fiançailles, Gide mémorialiste se dérobe devant le chapitre essentiel de son œuvre, qui est le chapitre du mariage. »

Voilà qui aurait pu paraître un paradoxe. Mais cela était si vrai que Gide a réservé pour après sa mort la publication de ce chapitre essentiel. Et l'on voit qu'il suffisait d'être attentif à son œuvre publiée pour constater que la place de ce chapitre-là était vacante. On voudra bien pardonner au critique une petite satisfaction pour avoir formulé quinze ans d'avance le commentaire d'un livre que son auteur a réservé toute sa vie comme une révélation décisive.

## ★ LES PROPOS LITTERAIRES DE GERARD CAILLET ★

# OCCULTISME ET LITTÉRATURE

Une fois de plus cette année les textes réunis par Robert Aron et par Jean-Claude Renard, sous le titre *Mors et Vita,* viennent d'attirer l'attention du public sur l'occultisme. Ce n'est plus une curiosité, mais une vogue.

Je crois que la principale caractéristique de l'occultisme contemporain — tout au moins chez les littérateurs — est de ne faire aucune différence de principe entre occultisme et ésotérisme. L'ésotérisme est tout simplement un département de cette « science des choses cachées » qu'on appelle par extension : occultisme.

Quelles formes prend cette science chez nos écrivains ? Et d'abord, chez quels écrivains ?

Robert Kanters est un des meilleurs spécialistes, à l'heure actuelle, de la question qui nous préoccupe ; il a publié avec Robert Amadou (auteur lui-même d'un important essai sur *l'Occultisme*) une *Anthologie littéraire de l'occultisme* et prépare avec lui, dans le même esprit, une *Anthologie philosophique* qui la complétera. Dans un remarquable article du numéro spécial de *la Table ronde* il passe en revue tous les littérateurs touchés par la grâce nouvelle. Voici quelques-uns des noms auxquels il s'arrête : Milosz, Jean de Boschère, André Breton et tout le surréalisme, Joë Bousquet, Antonin Artaud, Henri Michaux, Arthur Adamov, Patrice de La Tour du Pin, Malcolm de Chazal, Jean Cocteau, Jules Supervielle, Max Jacob, Julien Green, André Gide, Thomas Mann, Georges Bernanos, Blaise Cendrars, Lise Deharme, Julien Gracq, Franz Hellens, Noël Devaulx, Marcel Schneider, Henri Bosco, Michel de Ghelderode, Louis Pauwels !... Et le contexte nous laisse bien comprendre que ce n'est là qu'échantillonnage.

Il n'est naturellement pas question d'examiner ici un par un les cas de tous les écrivains contemporains pour doser, si l'on ose dire, l'orthodoxie de leur occultisme ! Mais je voudrais m'arrêter à un exemple privilégié.

Romancier occultiste, Abellio est un vrai romancier et un vrai occultiste.

Le romancier a produit une œuvre étrange et inquiétante. *Les Yeux d'Ezéchiel sont ouverts* sont une apocalypse. A travers des événements très réels perce fort explicitement une thèse affolante : la fin de notre monde est proche ; la grandeur de l'homme est de la précipiter.

Anarchisme, dira-t-on. Non.

L'œuvre romanesque d'Abellio se double en effet d'une œuvre d'essayiste. Aux *Yeux d'Ezéchiel* succède *Vers un nouveau prophétisme.* Il y a bien apocalypse, mais l'apocalypse marque seulement la fin de l' « âge sombre », du Kali-Yuga, de l'involution de l'univers, de cette ère de dégringolade à quoi doit succéder une autre ère.

Et le monde est séparé en deux groupes. Les luciférien, les prophètes. Et tandis que les luciférien ne peuvent qu'essayer de s'adapter à la chute, par exemple en essayant de perfectionner la magie, les prophètes pensent déjà à l'âge d'or qui succédera. Ces derniers méprisent la dialectique comme ils méprisent l'arsenal métapsychique : leur rôle est de commencer à retrouver pour l'avenir les lois, traditionnelles et perdues, du monde, qui sont des lois *numériques.*

Où les retrouveront-ils ?

Dans les grands textes initiatiques : et c'est pourquoi Raymond Abellio a finalement consacré deux volumes qui sont deux monuments d'ingéniosité à ce sujet écrasant : *la Bible, document chiffré.* Je ne discuterai pas la valeur des clés qu'il a reçues — un jour d'illumination — ni même le principe d'une traduction numérale de la Bible.

On me permettra seulement de remarquer, comme très significatif, qu'elle contribue pour une large part à la *désoccultation* de l'occultisme.

C'est surtout cela qui est nouveau.

# PETITES CHRONIQUES

## BATEAUX D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Sous ce titre se présente le XVII[e] Salon nautique international, qui s'inscrit cette année dans le cadre des manifestations du bimillénaire de Paris. Une section historique s'efforce, en effet, à l'aide de gravures et d'estampes, de maquettes et de dioramas, de montrer ce que le fleuve a apporté à la capitale au cours des siècles.

Les « bateaux d'aujourd'hui » et leur équipement moderne occupent toutefois la majeure partie des 9.000 mètres carrés d'exposition, tandis que voiliers, hors-bords ou simples canoes évoluent entre le pont des Invalides et le pont de l'Alma. Sur la berge on trouve un peu de tout, des moteurs et des propulseurs aux aménagements de cabine, du matériel de manutention aux *containers* modernes, et même un cinéma sous une tente, des machines à laver en fonctionnement, voire des remorques-camping... pour suivre le bord de l'eau sans doute...

## ŒUVRE FRANÇAISE A BERLIN

La création à la « Städtische Oper » de Berlin de *Puck*, l'œuvre d'André Boll et Marcel Delannoy, a été un événement artistique et a suscité de nombreux commentaires. La critique s'est demandé dans quelle catégorie il convenait de ranger l'ouvrage. Fantaisie lyrique, « Opera seria », opéra-bouffe, ballet ? Rien ne lui convient mieux en fait que le titre d'opéra féerique que lui ont donné ses auteurs. En tout cas, spectateurs et critiques ont été d'accord pour louer l'élégance « française » du spectacle réalisé par le docteur Kelch, aussi bien que la qualité de l'exécution vocale et instrumentale dirigée par le professeur Rother. Si la musique de Delannoy, musique de rêve et d'évocation, a pu un instant déconcerter par l'originalité de son style, le public s'est vite laissé conquérir. Au dernier baisser du rideau quinze rappels ont salué l'effort des auteurs, de M. Tietjen, intendant du « Städtische Oper », et des interprètes, en premier lieu de Erwin Bredow, que notre photographie montre dans le rôle de Puck.

## LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ AVOIR LU SI VOUS VOUS INTÉRESSEZ A...

### L'ASTRONOMIE :

Pierre Rousseau, *Découverte du ciel* (Nouvelles Editions latines, 188 pages). C'est, à proprement parler, une histoire des instruments d'observation astronomique depuis Galilée. Le chroniqueur Pierre de l'Estoile nous apprend que l'on vendait de son temps des lunettes de Hollande avec lesquelles « on pouvait découvrir et voir distinctement les choses éloignées de 3 ou 4 lieues comme si elles étaient à cent pas ».

En fixant à l'extrémité d'un tube une lentille convexe (l'objectif) et à l'autre extrémité une lentille concave (l'oculaire), Galilée réalisa la première lunette au sens moderne du mot. Lorgnettes et jumelles sont toujours construites sur le même principe. La lunette de Galilée émerveilla les Vénitiens qui, du campanile de Saint-Marc, purent voir à 35 kilomètres de là les coupoles de Saint-Justin de Padoue. C'était en 1609. Kepler invente la lunette astronomique ; le Provençal Peiresc découvre la nébuleuse d'Orion ; son élève Gassendi emploie pour la première fois la méthode d'observation du soleil par projection. Colbert promet un « présent considérable » du roi à l'Italien Campani pour en obtenir une des lunettes dont il est l'inventeur : le musée de l'Observatoire conserve un spécimen de ces appareils qui date de 1672.

C'étaient des instruments fort peu maniables, dont la longueur, atteignant 30 à 40 mètres, les faisait ressembler à une gigantesque sarbacane.

Que de chemin parcouru pour arriver au télescope du mont Wilson, monté en 1917 avec un disque de 2 m. 54 pesant 5 tonnes et un tube de 13 mètres installés sous une coupole de 30 mètres de diamètre ! Il a coûté 650.000 dollars et sonde jusqu'à la distance fabuleuse de 500 millions d'années-lumière.

### LA LÉGENDE AUX PAYS DES KURDES :

André Brunel, *Gulusar, contes et légendes du Kurdistan* (Sfelt, 224 pages). L'auteur est un médecin français qui évoque les souvenirs d'une mission dans ce pays mal connu où s'affrontent nomades et sédentaires, chrétiens, musulmans, adorateurs du diable, Ismaïliés et sectateurs de fanatismes en perpétuelle rivalité. Il s'est familiarisé avec la langue du pays ; la plupart des personnages qui animent ses récits ont croisé sa route.

Gulusar, Rose-Jolie, c'est la fille d'un émir qui meurt de la main de son père, victime d'un drame étrange qui éclaire les mœurs primitives de ce monde où la loi de l'honneur a d'atroces exigences.

Vendette tragiques, romans d'amour et scènes de pillage, exorcismes, incantations (l'auteur nous conte l'histoire de ce chef de tribu qui va mourir au Sinjar pour avoir, en rêve, insulté le diable), c'est un reflet de l'épopée de ce peuple kurde épris de liberté qui cherche, à travers les bouleversements de notre époque, son équilibre et son unité.

ALBERT MOUSSET.

## M. CORNUT-GENTILLE HAUT COMMISSAIRE EN A.-O. F.

Un important mouvement est intervenu chez les hauts fonctionnaires de l'Afrique française. M. Bernard Cornut-Gentille a été en effet désigné, en remplacement de M. Paul Béchard, comme haut commissaire en A.-O. F. M. Cornut-Gentille occupait le même poste en A.-E. F. depuis plus de trois ans, et l'on sait le développement qu'a pris, sous son énergique impulsion, notre belle colonie d'Afrique Noire. M. Chauvet, qui assurait à Dakar l'intérim de M. Béchard, lui succède à Brazzaville.

## LÉGION D'HONNEUR

### Raymond Servian

Dans la dernière promotion de la Légion d'honneur au titre du ministère de l'Education nationale figure le statuaire Raymond Servian, nommé chevalier. On doit à ce remarquable artiste, au talent duquel le service des monuments historiques fait fréquemment appel, de nombreux monuments et bustes et le plus grand ex-voto du monde, taillé dans le roc, et où s'affirme sa maîtrise.

**GALERIE**

BRETEAU, 70, rue Bonaparte
**WERNER WITSCHI**
Hermann PLATTNER

## NÉCROLOGIE

### Émile Guillaumin

A soixante-dix-neuf ans vient de mourir l'écrivain Emile Guillaumin. Octave Mirbeau avait assuré sa réputation en lançant son livre *la Vie d'un simple*. C'était l'histoire très sobrement contée d'un paysan à la rude existence, grand-père de l'auteur. Guillaumin, qui ne quitta guère son village d'Ygrande, non loin de Moulins, y faisait valoir une exploitation agricole. Il avait obtenu en 1942 le prix littéraire Sully-Olivier de Serres

### Le bâtonnier Arnaud

Le bâtonnier Gabriel Arnaud, du barreau d'Aix-en-Provence, qui vient de mourir, avait été président de l'Association nationale des avocats de France. Son autorité, son expérience le désignèrent, en diverses occasions, pour représenter le barreau français à l'étranger. C'est à lui que l'on doit le recours à l'étude des groupes sanguins en matière de recherche de paternité. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

### Georges Rency

Georges Rency, qui est décédé le 24 septembre après une longue maladie, était président de l'Association des écrivains belges. Critique, il avait publié plusieurs essais, dont un, très remarqué, sur Jean-Jacques Rousseau

## UNE INAUGURATION AUX P. T. T.

M. Laniel, ministre des P. T. T., a inauguré le 25 septembre les nouveaux locaux du Service des recherches et du contrôle technique (S. R. C. T.) qui, disséminé jusqu'à présent en divers bâtiments administratifs de Paris et de banlieue, vient d'être regroupé dans un immeuble spécialement construit à Issy-les-Moulineaux.

A cette occasion M. Marzin, directeur du S. R. C. T., reçut des mains de M. Farat, secrétaire général du ministère, la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. M. Laniel le félicita, ainsi que ses collaborateurs, pour l'activité de ce service, l'un des plus importants de l'administration des postes. Ses études permettent, en effet, d'améliorer les matériels en service ou d'en adopter de nouveaux ; il oriente et contrôle les recherches et les réalisations de l'industrie privée. Enfin, il représente dans les réunions internationales la technique française des télécommunications, qui, ainsi que le souligna le ministre dans son allocution, « ne le cède à aucune autre par la valeur de ses inventions, de ses mises au point, de ses réalisations ».

## ERRATUM

### « Soirs de Biarritz »

*France-Illustration* a publié dans son numéro 306, du 25 août dernier, la photographie de M. Herrera Y Mendoza en donnant celui-ci comme « ambassadeur du Venezuela à Paris » alors que le titulaire de ce poste est S. E. le général Antonio Chalbaud Cardona.

M. Herrera Y Mendoza, qui compte parmi les hautes personnalités de la finance et du monde vénézuélien, n'appartient pas à la diplomatie. Cette erreur de notre part est imputable à une confusion de textes dont nous nous excusons vivement auprès des intéressés et auprès de nos lecteurs.

## AIX-EN-PROVENCE FÊTE UN DE SES CENTENAIRES

Né à Aix-en-Provence le 26 septembre 1851, M. Albert Rougier vient d'être fêté par sa ville natale. Dans la salle des Etats généraux de la mairie d'Aix, au cours d'une réception officielle, le centenaire a reçu la croix de la Légion d'honneur.

Le voici accueilli par M. Henry Momet, maire d'Aix, à son arrivée à l'hôtel de ville.

# LA VENDANGE 1951 FÊTÉE AU PAYS DE MÉDOC PAR LES COMPAGNONS DU BONTEMPS

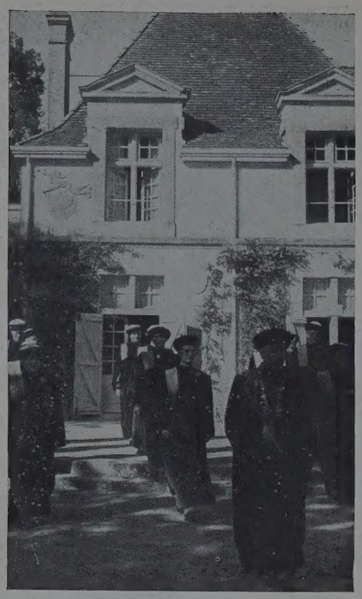

*Les compagnons, en leur noble costume, vont prendre place sur l'estrade.*

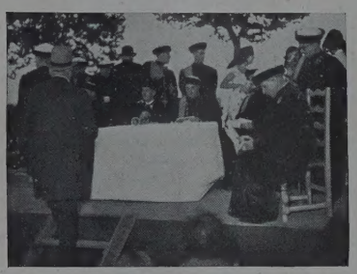

PARMI les confréries qui, par toute la France, soutiennent le renom de nos grands crus, celle des Compagnons du Bontemps-Médoc prend une place toute particulière. Les fêtes organisées récemment à l'occasion du « Ban des vendanges » par MM. Gasqueton, grand maître, et Henri Martin, grand chancelier de l'ordre, ont revêtu un bel éclat.

Qu'est-ce que le « Ban des vendanges » ? Une réunion du grand conseil du Bontemps, tenue à Pauillac, sur une estrade dressée face à la maison du vin. Les délégations communales, apportant sur des chars à bœufs des paniers de raisin, défilent devant leurs juges qui, après avoir examiné les « pièces à conviction », entendu les réquisitions du « procureur du Bontemps » et les dépositions des « témoins » — vignerons, maîtres de chais, etc. — prononce leur sentence.

Elle ne pouvait être que favorable et, dans la liesse publique, les vertus du Médoc furent à nouveau célébrées.

Le bon vin emplit les verres, et la confrérie du Bontemps accueillit en son sein de nouveaux et illustres dignitaires. Parmi eux, M. Cornelius Christopher Cremin, ambassadeur d'Irlande à Paris, et M. Jacques de Lacretelle, qui vient d'être élevé au grade de commandeur de la Légion d'honneur, et qui sut prouver que les Immortels du quai de Conti aiment le nectar à l'égal des Immortels de l'Olympe.

*Le char qui apporte la récolte...*

*... amène aussi une joyeuse compagnie.*

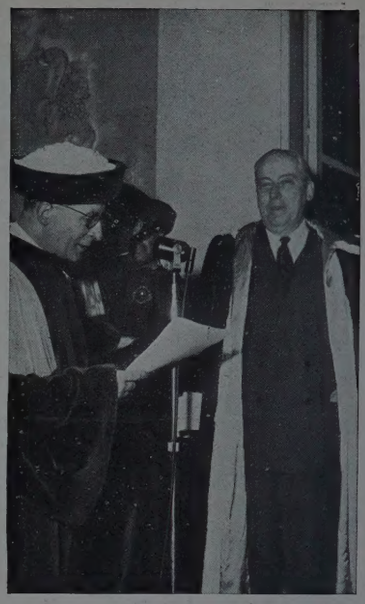

*L'intronisation de M. de Lacretelle. En promenade dans les vignes...*

## OFFICIERS MINISTÉRIELS

**VENTE** au **PALAIS** de **JUSTICE**, à **PARIS**, le **SAMEDI 20 OCTOBRE 1951**, à 14 heures,

**IMMEUBLE de RAPPORT à PARIS**

**63, avenue Philippe-Auguste**

**ANGLE RUE ALEXANDRE-DUMAS**

**7 étages. Superficie : 409 mètres carrés envir.**

**MISE à PRIX : 4.000.000 francs**

S'adresser à Me **DENIZOT**, avoué, 1, rue de Castiglione ; Me **PIGELET**, avoué à Paris.

## NOUS AVONS LU POUR VOUS

André Delacour : *Evangiles* (Points et Contrepoints). Le titre dit assez l'inspiration mystique qui imprègne ce recueil. Inspiration pleine de tranquille douceur lorsque l'auteur se tourne vers la nature pour trouver Dieu. Inspiration plus sévère quand le poète évoque les scènes de la Passion ou qu'il s'adresse « à son fils Jean, glorieusement tombé devant l'ennemi ».

Une pensée noble, de beaux vers : au total, une plaquette d'une haute tenue.

**BIBLIOPHILIE.** — Les Editeurs d'Art **ERYX**, 120, Boul. Chapelle, **PARIS**-18e, publient de beaux ouvrages à tirage limité choisis parmi les beaux textes princeps galants du **XVIIIe** siècle, imprimés sur Vélin chiffon, caractères neufs, illustrés de belles planches artistiques et originales, coloriées par les meilleurs artistes du livre : **BECAT**, **CHIMOT**, **Ste-CROIX**, **TOUCHET**, etc. Ces éditions de luxe, d'une réalisation parfaite, ont une place de choix dans la bibliothèque des amateurs avertis. **CATALOGUE FRANCO.** Planche spécimen contre 15 timbres par artiste. Abonnement mensuel pour la Métropole et l'Afrique du Nord.

**VENTE** au **PALAIS** de **JUSTICE**, à **PARIS**, le **SAMEDI 20 OCTOBRE 1951**, à 14 heures,

**IMMEUBLE de RAPPORT à PARIS**

**65, boulevard MALESHERBES**

**6 ÉTAGES - SUPERFICIE : 396 mètres carrés environ.**

**MISE à PRIX : 10.000.000 de francs.**

S'adresser à Me **DENIZOT**, avoué, 1, rue de Castiglione ; Me **GIRY**, avoué à Paris.

## LES SPECTACLES

**ATHÉNÉE**

**THÉATRE LOUIS-JOUVET**

**LE GRENIER DE TOULOUSE**

joue

***LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE***

de

**WILLIAM SHAKESPEARE**

**TH. des VARIÉTÉS**

**SACHA GUITRY**

**UNE FOLIE**


Comité de Direction : Président : Vincent DELPUECH. Directeur : G. CAHEN-SALVADOR. Administrateur : S.-M. QUILICI.

**FRANCE-ILLUSTRATION** MONDE ILLUSTRÉ 13, rue Saint-Georges

Publication hebdomadaire. GEORGES OUDARD Fondateur.

TÉL. Administration : TRUdaine 82-54 Rédaction : TRUdaine 78-47

TARIFS D'ABONNEMENT

Chèques postaux : PARIS 4670-19 Adresse télégr. : ÉDIFRANCILUS

L'abonnement n° 1 donne droit aux 49 numéros d'actualités.

L'abonnement n° 2 est formé des 49 numéros d'actualités et des 24 numéros de « France-Illustration littéraire et théâtrale»

L'abonnement n° 3 se compose des 52 numéros annuels, dont les trois numéros spéciaux traditionnels : « Noël », « Salon de l'Auto » et « Printemps ».

L'abonnement n° 4 comprend les 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux traditionnels et les 24 numéros de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

★

Les numéros « spéciaux d'actualités » sont servis sans augmentation de prix aux abonnés des quatre catégories.

Le supplément littéraire et théâtral, réservé aux seuls abonnés, paraît avec le 2e et le 4e numéro de chaque mois.

**FRANCE ET UNION FRANÇAISE**

| | ABONNEMENT N° 1 | ABONNEMENT N° 2 | ABONNEMENT N° 3 | ABONNEMENT N° 4 |
|---|---|---|---|---|
| Un an.... | 4.400 | 5.600 | 6.000 | 7.200 |
| 6 mois... | 2.200 | 2.800 | 3.000 | 3.600 |

**ÉTRANGER**

Abonnements payables soit en dollars, livres, francs suisses, escudos, soit en monnaie du pays (au cours officiel), soit en francs français.

| | ABONNEMENT N° 1 | ABONNEMENT N° 2 | ABONNEMENT N° 3 | ABONNEMENT N° 4 |
|---|---|---|---|---|
| Un an.... | 5.400 | 6.950 | 7.250 | 8.800 |
| 6 mois... | 2.700 | 3.475 | 3.625 | 4.400 |

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les demandes de changement d'adresse devront être accompagnées de la dernière bande et de 20 fr. en timbres-poste. — Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

TABLE DES MATIÈRES. Chaque semestre : 50 fr. — Frais d'envoi : 3 fr. 50 par fascicule.

Imprimé sur les presses de la S. N. E. P. (Imprimerie Bobigny). Dépôt légal 4e trimestre 1951. N° 147. — Printed in France.

★ ★ ★ EXIGEZ LA MARQUE ★ ★ ★ IMPRESSIONS DE LYON ★ ★ ★ SUR LISIERES ★ ★ ★ MARQUE DEPOSEE

# POUR LES COTONS IMPRIMÉS

GOÛT
QUALITÉ
CRÉATIONS

★ ★ ★ EXIGEZ LA MARQUE ★ ★ ★ IMPRESSIONS DE LYON ★ ★ ★ SUR LISIERES ★ ★ ★ MARQUE DEPOSEE

MARQUE DEPOSEE ★ ★ ★ EXIGEZ LA MARQUE ★ ★ ★ IMPRESSIONS DE LYON ★ ★ ★ SUR LISIERES ★ ★ ★ MARQUE DEPOSEE

MARQUE DEPOSEE ★ ★ ★ EXIGEZ LA MARQUE ★ ★ ★ IMPRESSIONS DE LYON ★ ★ ★ SUR LISIERES ★ ★ ★ MARQUE DEPOSEE

Pour vos Enfants :
POTAGES
GATEAUX
ENTREMETS
FLORALINE
RIVOIRE & CARRET
· LYON — MARSEILLE — PARIS ·
WALLACE & DRAEGER